

M.E.C.S. VILLA MARIE-ANGE M.E.C.S. LA GUITARE HÉBERGEMENT ADOLESCENT.E.S

Secteur

Enfance - Jeunesse - Familles



Rapport d'activités 2024

M.E.C.S. Villa Marie-Ange
13, chemin de l'Archet
06200 Nice / Tél. 04 97 03 29 60

M.E.C.S. La Guitare
4, avenue de Gairaut
06100 Nice / Tél. 04 92 07 12 13

direction-enfance-famille@fondationdenice.org



REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2024,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 479 salariés-ées réparti.es sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 32 millions d'euros, la Fondation accompagne près de 12 000 personnes chaque année et gère 593 logements dont 55 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers lieu alimentaire et durable, composé d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions des secteurs, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale des personnes accompagnées.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Un Chez Soi d'Abord créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagne 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs autour de 8 domaines d'activités stratégiques :

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social qui se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, des personnes migrantes, des personnes en situation de grande précarité, des personnes avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner les personnes vers l'accès aux droits, l'accès au logement, l'accès à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives en intervenant de façon précoce auprès des ménages en difficultés.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en place des actions de réduction des risques et dommages.

Ce secteur concentre 72 % des logements gérés par la Fondation (425 sur 593) et a la particularité de se déployer dans 12 communes dans les vallées. Ses activités mobilisent 50 % du budget de la Fondation. Il a notamment étendu en 2024 les actions de son Unité Logement d'Accompagnement Mobile sur l'Ouest du département.

Le Secteur Accès à l'Emploi repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité est abordée comme un moyen d'accès à l'autonomie, accessible à tous.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi seniors, Plateforme emploi), les déplacés de guerre Ukrainiens
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet COACH).

- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant un accès à l'emploi direct : Equipe Mobile Emploi.
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientation).
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

Le secteur accès à l'emploi est étendu de Grasse à Menton, il concentre ses actions sur la bande littorale et déploie ses actions sur 12 sites. Il a intégré en 2024 deux nouveaux sites liés à l'extension des actions Appui intensif emploi et Redynamisation emploi seniors sur Nice.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles réunit les établissements et services œuvrant pour la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.

Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques, l'enfance, la jeunesse et le milieu ouvert, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants dès l'âge de 3 ans, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescents, jeunes adultes, service appartements).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineur.es non accompagné.es et leurs enfants (service mineur non accompagnés dans le diffus).
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).
- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

Le secteur a réorganisé le domaine de l'Enfance en 2024 et accueille désormais des enfants confiés dès l'âge de 3 ans.

Le Siège Social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, l'unité RH, la DAF, la direction de l'immobilier

complétées d'une responsable communication et levée de fonds. Elles apportent une expertise par leur soutien technique et garantissent le respect des réglementations.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation :

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariées-ées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.

Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

3 faits marquants en 2024

Une année d'avancée pour l'emploi dans notre secteur avec l'extension du Ségur pour tous

Le 4 juin 2024, le gouvernement décidait par arrêté d'étendre le bénéfice de la revalorisation salariale dite « Ségur pour tous » de 238 euros bruts pour tous les salariés de notre branche soit 147 salariés pour la fondation (secteur accès à l'emploi, siège social, fonctions administratives et services généraux, direction) injustement exclus depuis 2022.

Nous réclamions cette mesure afin de rétablir une égalité de traitement au vu de l'égale contribution de tous aux missions de solidarité de la Fondation. Saluons cette avancée positive en faveur d'une meilleure reconnaissance des contributions de l'ensemble de nos métiers. Hélas, cette revalorisation salariale qui représente un coût de 700 000 euros sur 2024 intégrant la rétroactivité n'a pas été intégralement compensée par l'Etat et a fragilisé notre équilibre budgétaire.

La réorganisation du siège social

Afin d'anticiper le départ en retraite de notre Daf prévue en 2026, nous avons restructuré le siège social autour de fonctions de responsable RH, administrative/financière et paye en vue de doter chaque unité d'un expert fonctionnel.

Nous avons également accompagné le déploiement d'un nouveau SIRH et d'un logiciel de dématérialisation du circuit de la facture afin de moderniser et sécuriser nos process.

Nous travaillerons en 2025 à structurer l'échelon supérieur de direction des fonctions support RF et DAF.

Le développement malgré les incertitudes budgétaires et des coups d'arrêt

Malgré un contexte d'austérité, nous avons continué à développer nos actions en complétant nos interventions à l'Ouest du département (Unité logement d'Accompagnement mobile sur la prévention des expulsions locatives à Grasse-Cannes-Antibes), à Nice (extension des actions d'accompagnement des allocataires du RSA) et au bénéfice d'enfants dès 3 ans placés au titre de la protection de l'enfance.

L'action d'accompagnement à l'emploi des déplacés de guerre Ukrainiens s'est arrêtée prématurément en novembre 2024 suite à des réductions budgétaires comme l'équipe mobile emploi.

La non compensation du Ségur, les annonces tardives de réduction de subvention nous ont mis en difficulté et ont entraîné des suppressions de postes (Plateforme de services jeunes, SPEL, Halte de nuit, Flash Emploi, Cap entreprise, Equipe mobile Emploi.....). Cela doit nous engager à la prudence en 2025.

Les perspectives 2025

- Préserver l'emploi et le périmètre de nos actions : obtenir la compensation du Ségur pour 2024 soit environ 500 000 euros à la suite du recours formé contre l'Etat ainsi que des crédits supplémentaires pour 2025
 - Accompagner la restructuration des fonctions support du siège social face aux enjeux
- Poursuivre l'expérimentation d'actions innovantes dans le but de répondre aux besoins d'accompagnement du public : recherche-action avec l'Université sur le mandat numérique dans l'activation des aides sociales, valorisation du travail-pair, extension du Un Chez Soi jeunes, accueil durable et bénévoles d'enfants placés chez des tiers...

SOMMAIRE

I - LE PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS-ES.....	1
1.1 - PRESENTATION DU POLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS-ES	1
1.2 - LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS DE LA GUITARE ET DE LA VILLA MARIE-ANGE (VMA)	1
II – QUE DEVIENNENT LES JEUNES APRÈS LE PLACEMENT ?	3
2.1 - LES ADOLESCENTES (VMA).....	3
III - LES ACTIONS MENÉES EN 2024	9
3.1 – ÉVALUATION HAS DE L'ÉTABLISSEMENT	9
3.2 - RESULTATS EVALUATION HAS.....	10
3.3 – NOS ACTIVITÉS COMMUNES TOURNÉES VERS L'EXTERIEUR.....	11
3.4 – NOS ACTIVITÉS COMMUNES INTERNES.....	15
3.5 – AUTONOMIE RÉSIDENTIELLE	16
IV - LES PARTENAIRES.....	18
V - STATISTIQUES ET ANALYSES	19
5.1 - TAUX D'OCCUPATION.....	19
5.2 - LES ADMISSIONS	23
5.3 - DONNEES GLOBALES SUR L'ACTIVITE 2024	25
5.4 - DONNEES SUR LES SORTIES	34
VI - GESTION DES MOYENS TECHNIQUES.....	41
6.1 - ACCES AU NUMERIQUE.....	41
6.2 - LOGICIEL RH	41
6.3 - COMPTABILITE.....	41
VII - GESTION DES MOYENS EXTERNES	42
7.1 - ORGANISATION DE L'ECONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT.....	42
7.2 - MAINTENANCE ET SECURITE	42
7.3 - COMMISSION COMMUNALE DE SECURITE	43
7.4 - ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATERIEL ET DES VEHICULES	43
7.5 - MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME RONDIER PTI (PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLÉ)	44
VIII- CONCLUSION.....	45
IX - PERSPECTIVES.....	47

I - LE PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS-ES

1.1 - PRESENTATION DU POLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS-ES

Ce Pôle reçoit des mineurs garçons et filles âgés de 14 à 18 ans (ou 21 ans dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur), pour une capacité de 33 places, orientés par le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

❖ Hébergement « La Guitare » : (24 places)

- Internat pour garçons âgés de 14 à 18 ans, 9 places mises à disposition dont 1 place repli PAD
- 15 places dans les appartements en diffus pour garçons et filles âgés de 16 à 21 ans, pour faciliter l'organisation du travail, 9 sont rattachées à la Guitare et 6 à la VMA

❖ Hébergement « Villa Marie-Ange » (9 places)

- Internat pour filles âgées de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place repli PAD.

1.2 - LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS DE LA GUITARE ET DE LA VILLA MARIE-ANGE (VMA)

Les missions

La Guitare et la VMA sont des Maisons d'Enfants à Caractère Social dont les missions et les objectifs sont en premier lieu déterminés par les missions générales de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, à savoir :

- Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux adolescents (es) confrontés (es) à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
- Pourvoir à l'ensemble des besoins des adolescents (es) confiés (es) à l'établissement et veiller à leur éducation en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.
- Assurer aux adolescents (es) des conditions de vie matérielles et morales
- Recréer, en partenariat avec l'ASE ¹, les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux lorsque c'est possible.
- Accompagner, aider, soutenir les adolescents (es) dans les apprentissages des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie de futurs adultes responsables et citoyens.

¹ Aide sociale à l'enfance

Les objectifs

L'objectif principal de notre Pôle Adolescents est de placer le jeune au centre des interventions. Il est écouté, soutenu, valorisé et accompagné dans l'ensemble des aspects importants de sa vie ; relation à l'autre, soin, scolarité, loisir, relations familiales.

Les internats proposent une prise en charge éducative centrée autour de l'intégration des règles de vie collective dans un temps quotidien et un espace contenant, tout en tenant compte du projet personnalisé de chacun.

L'intention principale est de développer toutes les capacités d'autonomie des mineurs accueillis afin de leur permettre d'accéder dès l'âge de 16 ans à des appartements. Pour cela, nous mettons en œuvre toutes les actions susceptibles de développer leur pouvoir d'agir et de valoriser leurs compétences afin d'augmenter leurs capacités d'action.

Le public accueilli et accompagné

Le mineur accueilli est confié soit au titre :

- D'une mesure Judiciaire : Jugement en Assistance Educative (JAE) ordonnée par un juge pour enfant,
- D'un Accueil Provisoire (AP), mesure administrative proposée à la famille par le Responsable Territorial de la Protection de l'Enfance (RTPE).
- De Tutelle (Mineur sans responsable légal)
- D'un Contrat Jeune Majeur qui est une mesure administrative engageant de manière tripartite le (la) jeune, le RTPE et l'établissement d'accueil.
- D'un repli PAD, accueil d'urgence.

La diversification des modes de prise en charge mise en place ces dernières années (AED², AEMO³, PAD, Assistants Familiaux, Parrainage) est considérable. Cependant, les jeunes qui sont accueillis en internat sont ceux pour qui la mise en œuvre de ces dispositifs n'a pas pu être efficiente ou réalisable. Leurs parcours sont souvent chaotiques avec un phénomène de multiplicité des placements, donc des ruptures.

Les jeunes que nous accueillons dans nos internats viennent de familles aux problématiques certaines ayant conduit à des mesures d'assistances éducatives ; précarité, situations de violences conjugales ou conflits familiaux, addictions, négligence de soins, maltraitance, abus sexuels, barbarie, présence en discontinue des parents... Des situations qui créent des souffrances chez les enfants qui ressentent de l'injustice et de l'incompréhension. Ces émotions se traduisent par des comportements et fonctionnements que l'on retrouve régulièrement à l'adolescence (Mises en danger, état dépressif, trouble de la conduite alimentaire...).

² Action Educative à Domicile

³ Action Educative en Milieu Ouvert

II – QUE DEVIENNENT LES JEUNES APRÈS LE PLACEMENT ?

2.1 - LES ADOLESCENTES (VMA)

Selon certaines études, une personne sans domicile stable de moins de 25 ans sur 3 ou 4 selon les études auraient eu un parcours au sein de l'ASE. Fort de ce constat il nous a semblé judicieux cette année d'essayer de contacter des jeunes filles accompagnées au sein de la VMA et sortie du dispositif depuis au moins trois ans. Que son t'elles sont devenues ? Comment vivent-elles ? Travaillent-elles et depuis quand ? Ont-elles une vie amoureuse apaisée ? A qui font-elles confiance ? Ont-elles des amies fidèles ? Quel est leur discours par rapport au placement aujourd'hui ? En quoi le placement a-t-il pu les aider ou pas ? Ont-elles changé d'appartement ? ...Les réponses espérées à ces questionnements nous permettront certainement d'interroger à nouveau nos pratiques dans une visée d'amélioration de l'accompagnement proposé au sein de notre MECS.

Vignette numéro 1 : Accompagnée pendant 4 ans à la VMA, elle a pu se reconstruire, revoir sa place dans sa famille, dans le monde. C'est une jeune femme combative, qui défend ses droits. Pendant son accueil, elle a pu participer à plusieurs ateliers sur l'autonomie, le travail, les impôts, la recherche de logement, etc. Avant sa sortie de l'Aide Social à l'Enfance (ASE), la jeune femme a été accompagnée par l'équipe éducative dans la recherche d'un studio dans le privé. Elle était en dernière année de sa formation en BTS management et avait un contrat de travail avec Carrefour. Cette jeune femme a été accompagnée par le CMP adulte de 19 ans à 21 ans, âge qui marque également la fin de sa prise en charge par l'ASE. **Aujourd'hui, elle habite en Suisse avec son compagnon, elle travaille toujours chez Carrefour, elle est devenue responsable de magasin.**

Vignette numéro 2 : Cette jeune fille avait besoin de mettre fin au placement qui a commencé depuis son jeune âge (6 ans). Elle est allée jusqu'au lycée en seconde (maroquinerie au Lycée Pasteur) puis s'en est suivi une période de déscolarisation importante (1 année). Puis, elle s'est mise à travailler dans la vente, cela durait deux trois mois, et elle mettait fin à son contrat. L'équipe était très en lien avec cette jeune femme, nous avons acté avec cette dernière le droit qu'elle avait de construire sa vie ailleurs, avec ses capacités. Nous l'avons accompagnées dans le projet de la plateforme jeune, où elle est restée pendant 6 mois. Elle a trouvé un travail dans une Boulangerie au Port et habite avec son ami dans un studio. **Aujourd'hui, elle travaille à la Brioche Dorée et vit en cohabitation avec son ami (ils ont loué ensemble un trois pièces). Le frère de la jeune femme, est souvent à l'appartement, il s'est rapproché de sa petite sœur, ils s'entendent bien, le frère travaille aussi. Elle a pu exprimer le fait qu'elle avait besoin que la VMA l'autorise à partir, finalement avec du recul c'est l'équipe qui avait des difficultés à faire le deuil de ce départ.**

Vignette numéro 3 : À son arrivée à la VMA, elle avait des comportements qui interrogeaient. Elle disait vouloir devenir médecin légiste parce que ce travail l'autorisait à ne pas être en contact avec les vivants. Cette jeune adulte, a été suivie en psychothérapie par un psychiatre pendant 5 années (tout au long de son placement), soit jusqu'à 21 ans. Elle avait des très bonnes capacités cognitives, néanmoins, elle ne pouvait pas s'autoriser à le montrer dans le cadre de sa scolarité. Comme elle a toujours été tranquille, timide, réservée, ne dérangeant pas les classes, elle a suivi sa scolarité sans jamais être notée. Elle jouait du piano, a été au conservatoire de Nice et a fini par arrêter car elle refusait de passer les évaluations.

Ne pouvant passer son baccalauréat, et consciente de la nécessité d'avoir un emploi, elle s'est orientée vers un CAP pâtisserie, au lycée Escoffier. Elle était en apprentissage dans une boulangerie au Port. Nous l'avons accompagné dans la recherche d'un studio dans le diffus en amont de son départ de la VMA.

Aujourd'hui. Elle a du travail, un compagnon, continue à rencontrer sa mère de temps à autres, malgré son choix de vie choix (vivre dans la marginalité).

Vignette numéro 4 : cette jeune femme a quitté la VMA à l'âge de 18 ans pour retourner vivre auprès de sa mère. Durant son accompagnement face à ce besoin exprimé, nous avons travaillé ce retour. Un travail de fond a été mené avec l'ensemble de la famille. A son départ, son projet professionnel était encore flou.

Aujourd'hui, elle travaille dans un cabinet d'imagerie médicale en tant que secrétaire médical et vit avec son compagnon. Ils ont eu un petit garçon (il a deux ans). Elle a pu mettre sa famille un peu du côté afin de pouvoir construire sa vie.

Vignette numéro 5 : Cette jeune femme a quitté la VMA à ses 18 ans après son baccalauréat. Elle a intégré un logement étudiant et s'apprêtait à intégrer l'école d'infirmière.

Aujourd'hui elle est en troisième année de la formation d'infirmière. Elle travaille comme aide-soignante les week-ends et vacances pour compléter sa bourse. Elle a été accompagnée administrativement à sa sortie par l'ADEPAPE, et aujourd'hui, elle donne deux heures par semaine de son temps pour l'aide aux devoirs des enfants dans l'association. Elle a un compagnon depuis un an, ils ont des projets pour l'avenir. Cette jeune femme habite dans son studio (privé). E.

Dans chacune de ces histoires de vie, lorsqu'on interroge les jeunes femmes sur leurs passés à la villa Marie-Ange, chacune reconnaît avoir appris. Elles esquissent des sourires à l'idée de ce qu'elles n'ont pas voulu écouter à l'époque. Même si adolescentes, elles ont besoin de dire « non », cela ne veut pas dire que ce qui est proposé, n'est pas intégré. Et c'est pour cela que le travail proposé par le service n'est pas forcément quantifiable rapidement, les effets positifs de nos accompagnements peuvent être visibles plusieurs mois, voire années après le départ de la MECS.

PÉRIODE DE TRANSMISSIONS

Selon les jeunes femmes accompagnées, la période de placement a été une expérience dont elles ont pu se saisir, apprendre à se construire des nouvelles représentations de leur devenir, et penser l'après...

Le moment de la sortie du dispositif est une transition, qui n'est pas facile à vivre, elle marque une période de vulnérabilité. Ces jeunes ont souvent vécu une expérience singulière de la fragilité, liée à une histoire familiale traumatique et la dépendance vis-à-vis de l'institution qui a longtemps accueillis et qu'il a fallu quitter.

Nous avons rencontré 5 jeunes femmes qui ont quitté la VMA à l'approche de leurs 21 ans. Chacune a été accompagnée dans une démarche thérapeutique (psychothérapeutique à l'extérieur), sur l'usage d'habiter, dans la recherche de logement, formation, emploi.... Ces 5 jeunes femmes se sont investies dans leurs études (CAP chocolaterie, BTS Management, IDE, Vendeuse, Secrétaire médicale).

Chacune des jeunes femmes avait un petit ami la dernière année du placement et ont su travailler, gérer leurs émotions sans s'inscrire dans une dépendance affective.

Ces jeunes femmes sont devenues des sujets actifs, qui pensent leurs choix, et leur capacité à vouloir « s'en sortir ». Elles portent un regard positif sur la période de leur placement. Elles ont bien rigolé en se rappelant quelques scènes au foyer. Ce nouveau regard est source d'un nouveau positionnement, de la maturité, de la prise du recul, de la prise de conscience d'avoir été en danger pendant son enfance-adolescence et ont regretté que le placement n'ait pas eu lieu plus tôt.

Leurs souvenirs du quotidien, les camps, les anniversaires, les fêtes de fin d'année scolaire, les vacances, les ateliers restauration, etc. Elles en rigolent en disant : « on a bien appris les bonnes choses pendant le placement, tout est enregistré ».

Si ces jeunes femmes interrogées ont un souvenir positif de leur accueil, c'est aussi grâce aux repères, ainsi qu'au sentiment de sécurité, que le cadre symbolique et les règles de vie ont pu leur procurer.

Quoi qu'il en soit, même si les règles lors de l'accueil, souvent nouvelles, pour les jeunes filles de 14 ans, n'ont pas toujours été vécues de manière agréable. Les jeunes femmes interrogées reconnaissent qu'elles ont été aidées et affirment transmettre aujourd'hui à leur enfant, l'étayage éducatif qu'elles ont connu.

SE SENTIR SOUTENU

Ce qui à l'époque pouvait être vécu comme un manque de liberté, peut aujourd'hui être pensé comme un cadre structurant et nécessaire. L'équipe de la VMA permet aux filles qui ont quitté le dispositif de l'ASE de toquer à la porte, elles ont le droit de revenir, de demander de l'aide, prendre conseil ou simplement pour venir nous saluer.

LA PLACE DE LA FAMILLE

La MECS VMA, propose et développe le travail auprès des familles, cela met en avant l'adolescente qui est partie prenante de l'économie psychique familiale dans laquelle elle interagit. La jeune fille est souvent mise dans une situation dans laquelle elle est « placée » et qu'elle ne peut dépasser, provoquant le sentiment d'être autre, différente et semblable à fois, dans son altérité.

Instrumentalisée en quelque sorte, elle ne peut s'affranchir de ce rôle qui lui est dévolue. Pour autant, elle est prise sur ces enjeux et manifeste à sa manière l'éventuelle protestation qui lui permet de se retrancher ou de s'affirmer et d'extérioriser ses ressentis.

Nous travaillons pour l'adolescente en associant leurs familles, en développant un travail de soutien à la parentalité, en les aidant à revoir et reconstruire une nouvelle forme de communication, de relation avec leur adolescente. Cela nécessite réflexion et consensus d'équipe, pour travailler dans la différenciation et l'intrication des fonctions autour d'une clinique susceptible de mettre à jour la complexité des affects et des représentations qui animent chacun des membres de la famille.

La VMA met en place un espace de remaniement et d'élaboration psychique pour la jeune accueillie et sa famille. C'est un travail indispensable, pas seulement pour respecter les bonnes pratiques professionnelles, mais parce que cela est indissociable d'une approche des difficultés familiales. Ce sont des espaces de parole pour qu'une mise en mots des ressentis et affects puisse contribuer à relancer une parole moins contrainte, selon les rapports de forces réels et symboliques circulant au sein de la sphère familiale.

Sans ces mises en scène, l'adolescente, ne serait pas en mesure de se saisir de ces opportunités pour être autorisée à investir et s'engager dans la compréhension du fonctionnement familiale, des places de chacun, et de pouvoir conquérir son altérité.

LES ENJEUX DES RENCONTRES AVEC LES FAMILLES

Nous avons tous en nous les parents que nous avons eus, ceux que nous sommes ou ceux que nous idéalisons de devenir. C'est tout l'enjeu de ces rencontres de savoir comment reconnaître, distinguer, respecter l'autre lorsque l'on se sentirait soi-même interpellé, voire remis en cause dans ses bricolages subjectifs et défensifs. Cela vaut autant pour les parents, l'adolescente, que pour chacun des membres de l'équipe.

L'appréciation des difficultés de la famille par les professionnels relève de plusieurs critères. Certains sont d'ordre réactionnel au regard d'un milieu familial défavorisé : les adultes étant empêchés de jouer pleinement leur rôle, faisant subir malgré eux des dommages psychologiques à leurs enfants. D'autres sont plus structurels : les relations unissant la jeune aux différents membres de la famille sont issues d'interactions pathogènes, des maltraitances peuvent en découler, mais aussi des complicités troubles et des répétitions transgénérationnelles.

La relation entre la jeune fille et ses parents est empreinte d'ambivalence : la jeune fille se demande si sa famille ne l'abandonne pas au profit de quelque rival, les parents s'inquiètent d'être supplantés par les éducateurs. Les conflits de loyautés dans lesquels l'adolescente se débat sont difficiles à dépasser et s'expriment le plus souvent par une symptomatique de refus ou de sabotage des relations et des potentialités.

Ainsi désorganisés initialement, les liens se réorganisent au fil du temps, car la VMA propose un accompagnement, un accueil inconditionnel, en acceptant la temporalité de l'autre.

Échangeant à propos de leurs filles, les parents évoquent souvent leurs propre enfances-adolescences, leurs propres déboires scolaires, les liens réels ou fantasmés souvent douloureux qui les unissent à leurs parents dans le passé ou dans le présent. Parfois les parents ont eux aussi été placés. Les secrets intergénérationnels émergent alors sous les pressions inconscientes qui ne manquent pas de s'exercer.

Les histoires individuelles se confondent, se superposent, les interactions s'éclaircissent. Les événements du passé peuvent trouver une certaine logique à partir des récits qui en sont faits. La jeune fille présente aux entretiens familiaux, écoute et découvre des éléments qu'elle ignorait ou ne voulait pas connaître et qui prennent sens alors pour elle. Un travail d'historisation s'accomplit ainsi, permettant la distanciation et la réappropriation.

De même, l'adolescente en vient à parler de ses parents et de sa famille. Mais ses parents ne sont jamais dans la réalité tels qu'elle se les imagine. Elle règle ses comptes, non avec des être humains, mais avec des acteurs du « Roman familiale » qu'elle s'est construite.

Chacun a sa version et c'est notamment à l'adolescence que ces reconstructions sont les plus prégnantes, lorsque la crise identitaire est à son comble. L'accueil de ces versions singulières énoncées par les uns et les autres, les parents, mais parfois également un frère ou une sœur, est complexe et suppose de la part de l'équipe, une capacité d'écoute, de distanciation et d'analyse à travailler sans cesse.

Comment expliquer à quel point il est vital pour les jeunes filles que ce lien soit entretenu, alors même qu'il peut représenter une véritable douleur ravivant la difficulté de la séparation réelle dans le placement, voire même d'engendrer des réactions de détresse, ou encore venir perturber considérablement la vie du groupe, la scolarité et l'intégration de la jeune dans son placement.

Au fond, il est question de rendre ce travail avec les familles moins anxiogène a priori et moins traumatisant, après coup pour tout un chacun et de poser les bases d'une alliance que la jeune fille nous réclame à cor et à cri.

Le paradoxe d'être placé repose sur le fait qu'il faille pour la famille et pour la jeune fille, se séparer pour mieux se retrouver, s'éloigner pour mieux s'individualiser. Ce processus est rendu possible à travers une capacité à élaborer les liens qui vont se nouer entre les professionnels qui accueillent et accompagnent la jeune fille et les membres de la famille qui revendiquent ou refusent cette implication.

CONCLUSION

Pour conclure ce qui ne peut l'être, cette injonction du placement et cette volonté de travailler avec les familles rejoignent une évolution éthique et politique de restaurer les usagers, de nos interventions dans une place d'acteurs engagés dans le processus du placement. De même, comment adopter des attitudes d'ouverture, d'écoute, de prise en compte des personnes dans une volonté de promouvoir leurs capacités, leur culpabilité, d'avancer par elles-mêmes sur le chemin de leur pleine citoyenneté ?

En effet, l'accompagnement n'est plus considéré comme « faire savoir » ou « demande de collaboration » adressé à la famille, mais une « co-construction » du projet qui intéresse chacun des partenaires « parents, jeunes, professionnels et institution ». Ce travail avec la famille permet aux jeunes filles de se reconstruire, de se développer, de s'autoriser à grandir, devenir responsable de ses actes, devenir actrice de sa vie, de ses choix et décisions. Et ainsi pouvoir décider du type de relation qu'elle a besoin avec sa famille.

L'importance du travail avec les familles pour élaborer aussi le moment de la sortie de l'ASE. Penser la sortie du dispositif dès le début de l'accompagnement, doit permettre au sujet de ne pas être ni dans le rejet, ni rejeté. Pour l'ensemble des partenaires autour de la jeune femme, il s'agit de répondre à la question : en quoi les attendus du placement, ses objectifs, ont-ils été atteints ? Il s'agit aussi d'y répondre avec les parents, d'autant s'il n'y a pas de retour en famille.

C'est au travers du travail développer avec les familles que la jeune acquiert son autonomie, en essayant de trouver son chemin, en s'affrontant parfois aux désirs des autres pour elle. Dans la préparation de la sortie de l'ASE dans la majorité, dans le moment de la rentrée dans la vie adulte, les 5 jeunes femmes que nous avons rencontrées 3/4 ans après leurs sorties de l'ASE, nous ont confié l'importance de leurs placements, et comment leurs accompagnements ont été bénéfiques pour chacune.

Ces jeunes femmes ont pu vivre leurs départs comme une réussite dans leurs vies, elles ont été préparées, accompagnées dans les recherches de logement, de travail, de formation. Cela reste une séparation et non une rupture dont le risque serait d'ajouter ou d'introduire de la discontinuité dans leurs vies.

L'éthique de la relation conditionne des possibles à venir pour ces jeunes femmes. Elle conditionne également la manière dont elles pourront garder trace des rencontres qui ont été les leurs tout au long du placement, ainsi que le travail développé auprès de leurs familles.

III - LES ACTIONS MENÉES EN 2024

3.1 – ÉVALUATION HAS DE L'ÉTABLISSEMENT

Le 15, 16 et 17 octobre 2025 a eu lieu l'évaluation HAS, nouvelle mouture, de l'établissement Guitare/VMA.

Nous avons en premier lieu mis en place un comité de pilotage composé d'un TS de chaque équipe, des deux cadres de proximité, du responsable d'activités et du directeur de secteur. Nous avons ensuite repris l'ensemble de nos procédures que nous avons réactualisé. Ce travail a raisonné chez les deux équipes et nous a rappelé que nous n'étions qu'un seul établissement, bien que nous disposions de deux bâtiments situés à des endroits différents.

D'ailleurs, lors des trois jours d'évaluation, cela nous a valu un casse-tête organisationnel afin de réunir sur deux sites différents, des équipes mixées (Guitare, VMA, surveillants de nuits, maîtresses de maison) avec des jeunes accompagnés venant des deux maisons. Une fois cette difficulté résolue, des visites de bâtiments ont ainsi pu être réalisées et des entretiens collectifs menés ; Bientraitance – éthique – droit de la personne accompagnée – accompagnement à l'autonomie – accompagnement à la santé – continuité de parcours – co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement – expression et participation de la personne accompagnée - politique RH ... tant de sujets pour lesquels il fallait apporter des éléments de preuves factuelles en sus de les défendre oralement.

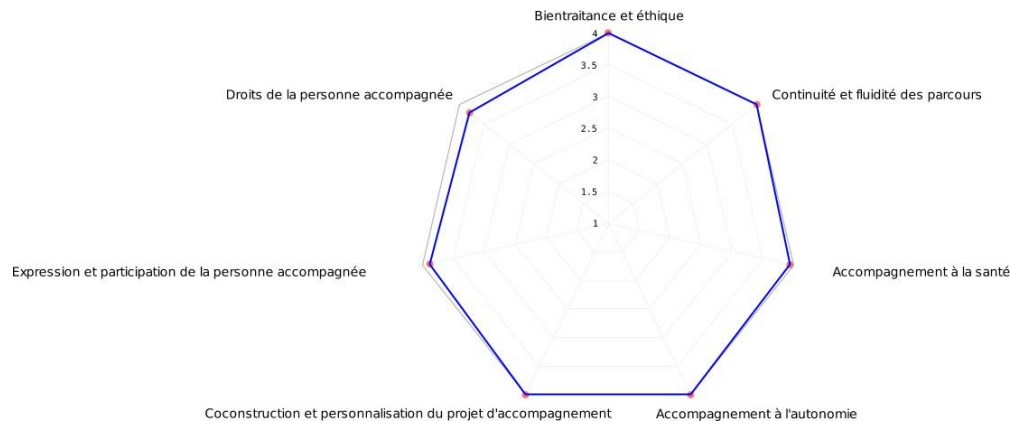
Un exercice pas évident, mais réussi avec brio car les axes forts qui ressortent de cette évaluation sont une éthique professionnelle importante, l'implication des équipes, l'engagement dans les parcours d'accompagnements. Les jeunes interrogés ont pu faire des retours très positifs sur leurs accompagnements. Aussi, nos deux MECS sont reconnues comme étant tournées vers l'extérieur de manière à proposer un panel d'activités favorisant l'inclusion sociale et professionnelle à nos jeunes. D'après les évaluatrices tous les points abordés lors de ces trois jours sont : « *vraiment très positifs* » pour une MECS. Bien évidemment, il y a quelques axes d'amélioration à travailler mais cela nous donne de nouvelles perspectives pour 2025. Le rapport d'évaluation servira de support à ce travail.

En plus de témoigner de la qualité de nos structures, cette évaluation a également permis à nos équipes de prendre conscience que nous avons le même projet d'établissement, le même fonctionnement, les mêmes procédures.... Un mouvement s'est alors mis en place, celui d'aller à la rencontre de l'autre et de proposer d'autant plus d'événements communs afin de tendre à des temps de mixité.

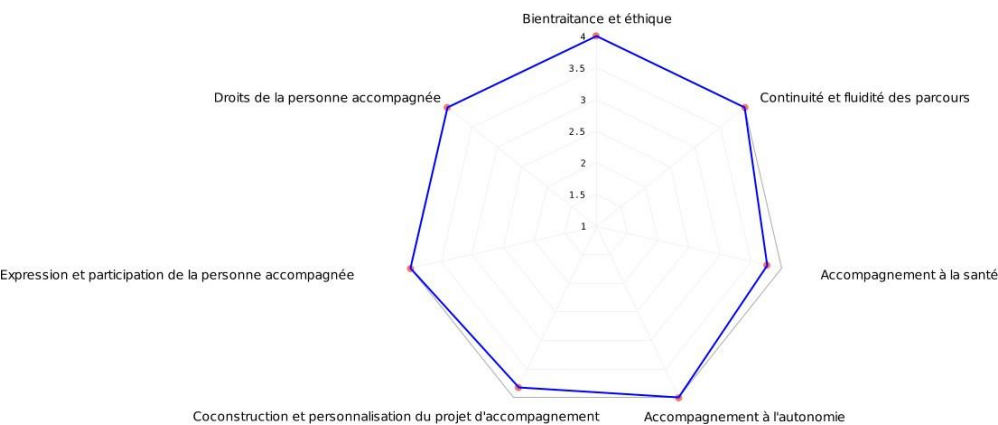
3.2 - Résultats évaluation HAS

Cotation par thématique

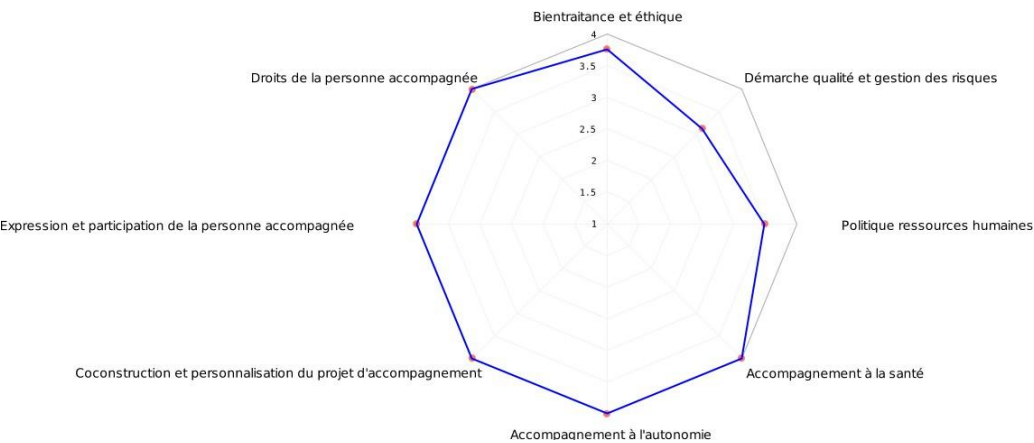
LA PERSONNE



LES PROFESSIONNELS



L'ESSMS



3.3 – NOS ACTIVITÉS COMMUNES TOURNÉES VERS L'EXTÉRIEUR

Camp d'hiver

Bien que régulièrement, la Guitare et la VMA se réunissaient sur une journée de transition, le temps de partager une activité, les équipes ont cette fois choisi, de partir durant trois jours pleins, ensemble. Il s'agissait d'un séjour à la neige entre Noël et Nouvel-An où filles et garçons pouvaient se découvrir et partager des moments de loisirs ensemble. Aussi, il est à noter que beaucoup de nos jeunes se connaissent de leur ancien lieu de placement et ce camp était aussi l'objet de retrouvailles chaleureuses et rassurantes. En effet, ce n'est pas parce qu'ils ont grandi, qu'ils ne peuvent se retrouver. Nous mettons en avant la question de la continuité, voulant éviter les ruptures. Ainsi, permettre à ces adolescents de se retrouver devient une nécessité pour contribuer à leurs bien-être. Pour les autres, c'est l'occasion d'aller à la rencontre de nouvelles personnes et de créer les échanges, de confronter ses opinions et ainsi de développer leur ouverture d'esprit.

Ces moments sont également une plus-value pour nos équipes, qui apprennent de l'expertise des autres professionnels, échangent sur certaines problématiques, se transmettent outils de fonctionnements, réseaux.... Cela ouvre à la réflexion, la remise en question et permet ainsi de toujours mieux se réadapter.



Actions solidaires

Deux actions phares ont été organisées en commun cette année ; la Guitare et la VMA se sont entendus afin de proposer des actions de bénévolat aux adolescents. Nos équipes ont à cœur de transmettre un esprit d'entraide à nos jeunes – il leur a ainsi été proposé d'intervenir en premier lieu auprès des personnes les plus démunies. Cinq maraudes ont été organisées cette année, permettant de s'adapter à l'ensemble des emplois du temps des adolescents. Ainsi, quasiment tous nos jeunes

ont pu s'essayer à cette expérience humaine riche et généreuse – de la confection des repas à leurs distributions, il leur est arrivé de se mobiliser pendant près de 8 heures lorsqu'ils s'en sentaient capables.

Ce sont des étudiants, des personnes âgées, des familles, des étrangers qui se présentaient à eux au nombre de 200 chaque soir. Nous avons pu découvrir des jeunes engagés, volontaires et endurants, car la cause servie avait du sens pour eux. Outre le fait d'apporter du soutien à l'autre, ces actions développent chez eux plusieurs soft-skills tel que l'empathie, l'écoute, la communication et le travail d'équipe qui sont des compétences recherchées dans plusieurs domaines du monde du travail.

Aussi, à l'approche de l'été, nous avons également choisi d'accompagner les jeunes à se sensibiliser à la préservation de l'environnement. Conscients des difficultés liées au climat et inquiets de leurs avenirs, nous tenons à les éduquer de manière à les rendre responsables et actifs dans la lutte pour sauvegarder leur environnement. Deux rendez-vous se sont alors donnés sur la plage le 13 avril et le 27 août. Les deux événements ont été organisés par « *Ma région Sud* » ainsi que « *Métropole Nice Côte d'Azur* » - au total 85 000 tonnes de déchets ont été ramassés dans une ambiance conviviale regroupant plus de 20 000 bénévoles. En plus de faire une action écologique, les jeunes ont pu se sociabiliser. Se tourner vers l'extérieur est nécessaire pour ces adolescents qui s'éloignent parfois de la société.

Ces actions collectives nous ont permis de travailler plusieurs points importants ; tout d'abord le fait d'être ensemble, filles et garçons des internats, dans un objectif commun. D'une certaine façon, cela permet déjà une première approche de l'inconnu mais tout en étant rassuré. Les jeunes se sont déjà aperçus, ils connaissent de vue les équipes et savent que nous venons du même endroit. En arrivant ensemble sur des lieux inconnus, leur sentiment d'appartenance à un groupe leur donne la force nécessaire pour tenir et s'impliquer dans un collectif extérieur. Et c'est ce qui est le plus difficile à créer ... l'impulsion d'aller vers, l'envie de prendre des risques, de se tester et se découvrir, par peur de ne pas être à la hauteur.

C'est pourtant par ce type d'opérations que les adolescents découvrent qu'ils sont capables. Leurs actions sont valorisées, ce qui leur apporte gain de confiance en eux, en leurs compétences mais cela leur donne également conscience de leur place dans la société. Nous les invitons à découvrir quel rôle ils peuvent jouer, comment ils peuvent contribuer – le bilan de cette expérience est positif du fait que les jeunes sont toujours ressortis avec un sentiment d'utilité. Parce qu'ils y trouvent du sens, ils se projettent davantage.

Solidarité, engagement et visibilité

Les actions de solidarité et d'entraides proposées visent en premier lieu des objectifs d'épanouissement, de développement et d'affirmation de nos adolescents afin d'en faire des adultes accomplis, engagés et éduqués « à rechercher et à analyser » des informations reçues notamment par les médias, les réseaux sociaux...

Aussi par ces actions, nous recherchons à mettre en valeurs nos jeunes issus de la protection de l'enfance. Faire valoir le fait qu'ils sont participatifs, volontaires, ambitieux, soutenant ... ce qui va à l'encontre de la mauvaise publicité parfois donnée par les médias. En ce sens, nous avons fait en sorte de nous engager dans des actions ouvertes au grand public comme par exemple, le défilé de

mode solidaire : **NUIT BLANCHE** qui s'est déroulé au 109 le 18 octobre 2024. L'évènement est à l'origine de l'association **Solidarité 06** qui a ouvert un atelier d'insertion et une boutique solidaire, **SOLIMODE**. Des femmes issues de la rue ont cousu des tenues à partir de draps blancs du Negresco et les jeunes filles de la villa Marie-Ange se sont portées volontaires pour défiler avec elles ainsi que deux éducateurs de la Guitare. Les autres jeunes filles qui n'ont pas osé participer sont allées encourager leurs pairs, tout comme les jeunes garçons de la Guitare qui étaient en outre, très fiers de regarder leurs éducateurs se mobiliser eux-mêmes.

Cet évènement a eu un grand succès, il a été relayé par plusieurs acteurs tel que **HETIS**, pour ce qui est du travail social mais plus largement par la page Instagram du 109 pôle culturel contemporain. Nice Matin a également relayé l'information ce qui a donné lieu à une salle pleine. Adultes et jeunes en sont ressortis épatés par l'ampleur de cet évènement.



Visibilité, affirmation de soi et citoyenneté

Depuis janvier 2024, l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance anime un conseil. Cette instance a vocation de recueillir la parole des jeunes pour améliorer leur quotidien. Nos jeunes se sont mobilisées à minima une fois par trimestre le mercredi. Au départ, des sorties ludiques ont été proposées afin que les jeunes puissent découvrir leur groupe de travail. Equithérapie, voilier pédagogique, fort de l'Adret avec animations.... Aujourd'hui, ils peuvent réfléchir à différents sujets tel que : l'argent de poche, les actes usuels et non-usuels, droits, devoirs, santé.... Et sont ravis de porter leur expertise sur les besoins des enfants accompagnés.



Ici encore, des objectifs multiples sont visés : le fait de rendre acteurs les adolescents, les responsabilise au sein même de leur accompagnement en institution. Il est attendu qu'ils s'impliquent, s'engagent, votent... Leur avis a de l'importance et leurs décisions de l'impact. Leur esprit critique s'aiguisé, ils réfléchissent pour déconstruire, découvrent leurs droits mais aussi leurs devoirs. Tout cela dans un esprit coopératif où des projets nés d'idées apparaissent. Cela ouvre les champs du possible, et c'est grâce à ce collectif que les jeunes peuvent ensuite s'appropriier tout ce qu'ils apprennent, vivent, de manière individuelle pour eux-mêmes.

Vignette d'une adolescente de la villa Marie-Ange :

Henrietta 15 ans fait partie des jeunes qui participent de manière volontaire et engagée pour les actions proposées. Lorsqu'elle a été invitée à participer à la journée Nationale des droits des enfants qui s'est tenue le 20 novembre 2024, elle n'a pas hésité une seconde malgré son emploi du temps chargé. En effet, elle est scolarisée depuis la rentrée scolaire au lycée international de Valbonne, en internat d'excellence. Pourtant, cela ne l'a pas freinée pour ce projet. Lors de ses retours à la villa Marie-Ange, elle se mettait à réfléchir au sujet qu'elle allait proposer lors d'une éloquence en public. Elle a choisi de parler de l'égalité homme-femme et a vraiment épaté l'assemblée vu sa capacité à prendre la parole en public. Cet évènement a pu renforcer sa confiance en elle mais aussi son esprit critique et l'affirmation de ses opinions, en lui permettant de s'exprimer sur des sujets sociétaux et environnementaux.



3.4 – NOS ACTIVITÉS COMMUNES INTERNES

Des espaces mixtes pour ouvrir le débat

Cette année nous avons également choisi de mutualiser les sensibilisations et ateliers de nos partenaires à destination des adolescents. L'idée ? Permettre des échanges plus riches, autoriser les regards croisés et susciter les débats.

En 2024 nous mixions parfois nos groupes d'adolescents pour des soirées jeux et ciné-débat ; nous avons trouvé que les échanges qui en ressortaient étaient riches. Chacun venait chambouler les filtres de l'autre, lui permettant de s'ouvrir d'avantage et ne pas rester figés dans des clichés.

Nous avons ainsi fait intervenir l'association ALTER-EGO, afin que les jeunes puissent poser des questions sur le monde qui nous entoure. Repenser les cases dans lesquelles la société peut nous ranger et les stéréotypes qui y sont liés : le fait d'être une fille, un garçon, d'origine étrangère, d'avoir un handicap... Il a été mené sous la forme d'une grande discussion ou tout le monde était emmené à partager son opinion sans jugement. L'objectif ? Essayer de faire évoluer notre vision des choses. Les réseaux sociaux ont aussi été abordés, leur impact sur nos représentations, leur influence. Globalement il s'agissait de remettre en perspective plein d'idées du quotidien qu'on a intégré depuis longtemps pour travailler son esprit critique, faire évoluer sa vision du monde et ouvrir ses possibilités.

Auto-école sociale – Ateliers préventions des risques routiers

Dans le cadre de notre engagement envers les jeunes de 14 à 18 ans, nous avons récemment financé une action avec l'auto-école sociale de la Fondation de Nice. Cette initiative, qui s'inscrit dans notre mission de promouvoir la responsabilité et la citoyenneté, visant à sensibiliser les jeunes au code de la route et à les responsabiliser en tant qu'usagers de la route.

Au cours de cette action, les jeunes ont participé à des ateliers interactifs et à une session d'information, permettant aux participants d'acquérir des connaissances essentielles sur la sécurité routière. Ces ateliers ont été conçus pour être à la fois éducatifs et engageants, favorisant une participation active des jeunes. Ils ont ainsi pu poser des questions, partager leurs expériences et discuter des comportements à adopter pour garantir leur sécurité et celle des autres.

En plus d'apprendre les règles de circulation, les jeunes ont développé un sens civique accru et une conscience des enjeux liés à la conduite. Ils ont compris l'importance de respecter les limitations de vitesse, de porter la ceinture de sécurité et de ne pas utiliser leur téléphone au volant. Cette action citoyenne et responsable a non seulement permis aux jeunes de mieux comprendre les règles de la route, mais a également renforcé leur engagement envers la sécurité collective.

Nous avons observé un réel intérêt de la part des participants, qui ont exprimé leur volonté de partager ces connaissances avec leurs pairs. Cela témoigne de l'impact positif de notre initiative et de l'importance de sensibiliser les jeunes à ces enjeux cruciaux.

En les accompagnant dans cette démarche, nous espérons les inciter à devenir des acteurs de changement au sein de leur communauté, en promouvant des comportements sûrs et respectueux sur la route.

3.5 – AUTONOMIE RÉSIDENTIELLE

En 2024, nous avons constaté que la sortie des jeunes majeurs de l'ASE était anticipée comparée aux années précédentes. En effet, une majorité des jeunes ont quitté nos effectifs aux alentours des 19 ans, nécessitant une réadaptation de la part de notre accompagnement dans l'objectif de permettre aux majeurs de quitter le dispositif dans de bonnes conditions.

Un cahier des charges a été mis en place afin de renforcer les actions en appartement et permettre des visites à domicile répondant à des objectifs clairs et définis en amont. Deux constats nous ont été remontés de la part des équipes ; le rajeunissement des effectifs des appartements (16 ans au lieu de 17, voir 17 et demi) crée un public moins autonome. La préparation que propose la vie en internat ayant été raccourcie, des automatismes ne sont pas encore acquis et nécessite de trouver un nouveau moyen d'apporter cet étayage éducatif.

PARTAGE D'EXPÉRIENCES ENTRE LES JEUNES DES APPARTEMENTS ET JEUNES DE L'INTERNAT

Dans le cadre de notre engagement à renforcer les liens entre les jeunes des appartements et ceux de l'internat, nous avons mis en place une initiative innovante et conviviale. L'objectif est de créer des occasions d'échange et de partage d'expériences entre ces deux groupes, afin de favoriser leur soutien mutuel et de les préparer à la transition vers l'autonomie. Il s'agit d'un système où un grand des appartements, prend soin de transmettre son expérience de prise d'autonomie à un plus jeune qui se prépare à passer en appartement.

Nous proposons ainsi à un jeune de l'internat de partager un repas chez un jeune des appartements. Il l'accompagne également faire des courses et l'aide à la préparation du repas du soir, cela avec le soutien d'un éducateur présent. Ce moment convivial ne se limite pas à la découverte de recettes et d'habitudes culinaires variées ; il ouvre également la porte à des discussions enrichissantes. Le jeune de l'internat a l'opportunité de poser des questions sur la vie en appartement, d'exprimer ses appréhensions et de bénéficier des conseils précieux de ceux qui ont déjà traversé cette expérience.

De leur côté, les jeunes des appartements partagent leurs propres récits, leurs défis et les leçons qu'ils ont tirées au fil du temps. Ce partage est fondamental, car il contribue à instaurer un climat de confiance et d'entraide. En échangeant sur leurs parcours respectifs, ils se préparent ensemble à l'avenir, réalisant qu'ils ne sont pas seuls face aux défis de l'autonomie.

Cette initiative vise à renforcer les liens entre les jeunes, à encourager l'empathie, et à établir un réseau de soutien solide. En apprenant les uns des autres, ils développent des compétences sociales et émotionnelles qui leur seront précieuses tout au long de leur vie. Nous sommes convaincus que ces échanges faciliteront une transition plus sereine vers la vie en appartement, tout en cultivant un esprit de communauté et de solidarité entre les jeunes.

Autonomie financière : un enjeu qui passe par une réflexion autour des budgets

Dans le cadre de notre réflexion pour permettre aux jeunes d'économiser de l'argent, nous avons porté attention à la répartition des allocations que nous distribuons et les avons réajustés, constatant une augmentation du coût de la vie, notamment en ce qui concerne la nourriture. Cette démarche a été motivée par notre volonté de garantir un cadre de vie décent et équilibré pour les jeunes, tout en tenant compte des réalités économiques actuelles.

Conscients que les prix des denrées alimentaires ont considérablement augmenté ces derniers mois, nous avons décidé d'augmenter le budget alimentaire de 10 euros par mois. Cette augmentation vise à permettre aux jeunes de se nourrir de manière saine et variée, sans avoir à se soucier constamment des fluctuations des prix. Nous croyons fermement que l'accès à une alimentation de qualité est essentiel pour leur bien-être physique et mental.

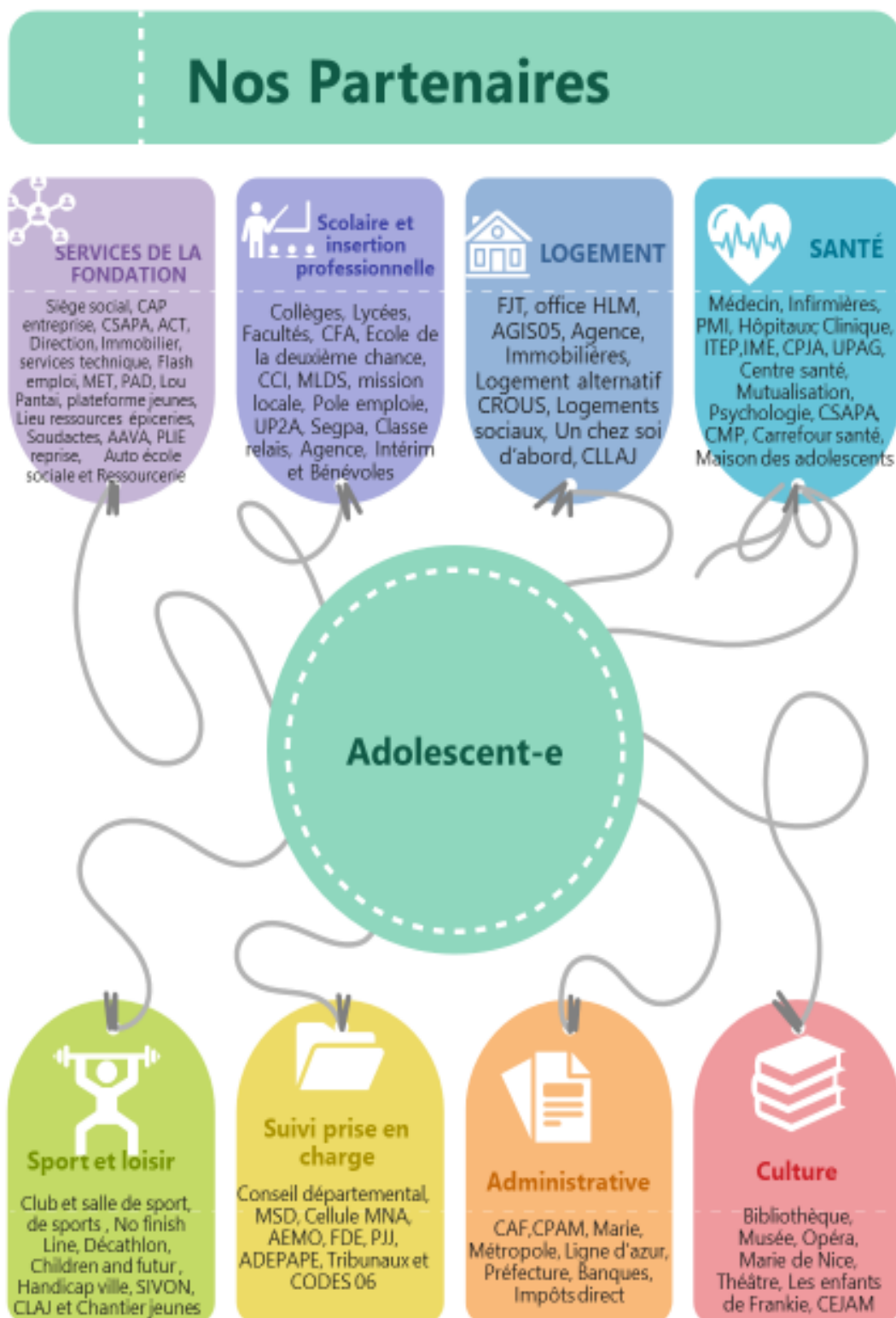
La gestion de l'hygiène personnelle et des vêtements est un aspect fondamental de leur quotidien, et il est crucial qu'ils puissent disposer des ressources nécessaires pour maintenir un niveau de propreté adéquat. Cette initiative vise à leur offrir un cadre de vie agréable et à renforcer leur dignité.

Par ailleurs, nous avons également souligné l'importance de l'épargne et encouragé les jeunes à mettre de côté une partie de leur budget. En leur apprenant à gérer leurs finances et à épargner, nous souhaitons leur transmettre des compétences essentielles pour leur autonomie future. L'épargne constitue un atout précieux qui leur permettra de faire face à des imprévus ou de réaliser des projets personnels. En intégrant ces éléments dans notre approche budgétaire, nous espérons non seulement améliorer leur qualité de vie immédiate, mais aussi les préparer à une vie d'adulte responsable et autonome.

En nous penchant sur les fiches budgets, nous avons quand même pu constater qu'entre les allocations données, les bourses, les salaires d'apprentis, services civiques, etc... Le reste à vivre des jeunes ne correspond pas à la réalité. En effet malgré leurs revenus qui peuvent parfois être important, certains d'entre eux ne mettaient que très peu ou pas d'argent de côté. Nous avons ainsi créé une grille d'économies ; suivant les revenus il leur est demandé de mettre un tiers, la moitié ou deux tiers de leurs salaires de côté. Pour cela, nous les accompagnons à l'ouverture d'un livret A et, à chaque début de mois le jeune doit présenter son relevé de compte à son éducateur référent qui peut dans ce cas constater que la somme du compte augmente.

Ainsi, ces ajustements budgétaires reflètent notre engagement à soutenir les jeunes dans leur parcours, en leur offrant les outils nécessaires pour s'épanouir et devenir des adultes indépendants et confiants.

IV - LES PARTENAIRES



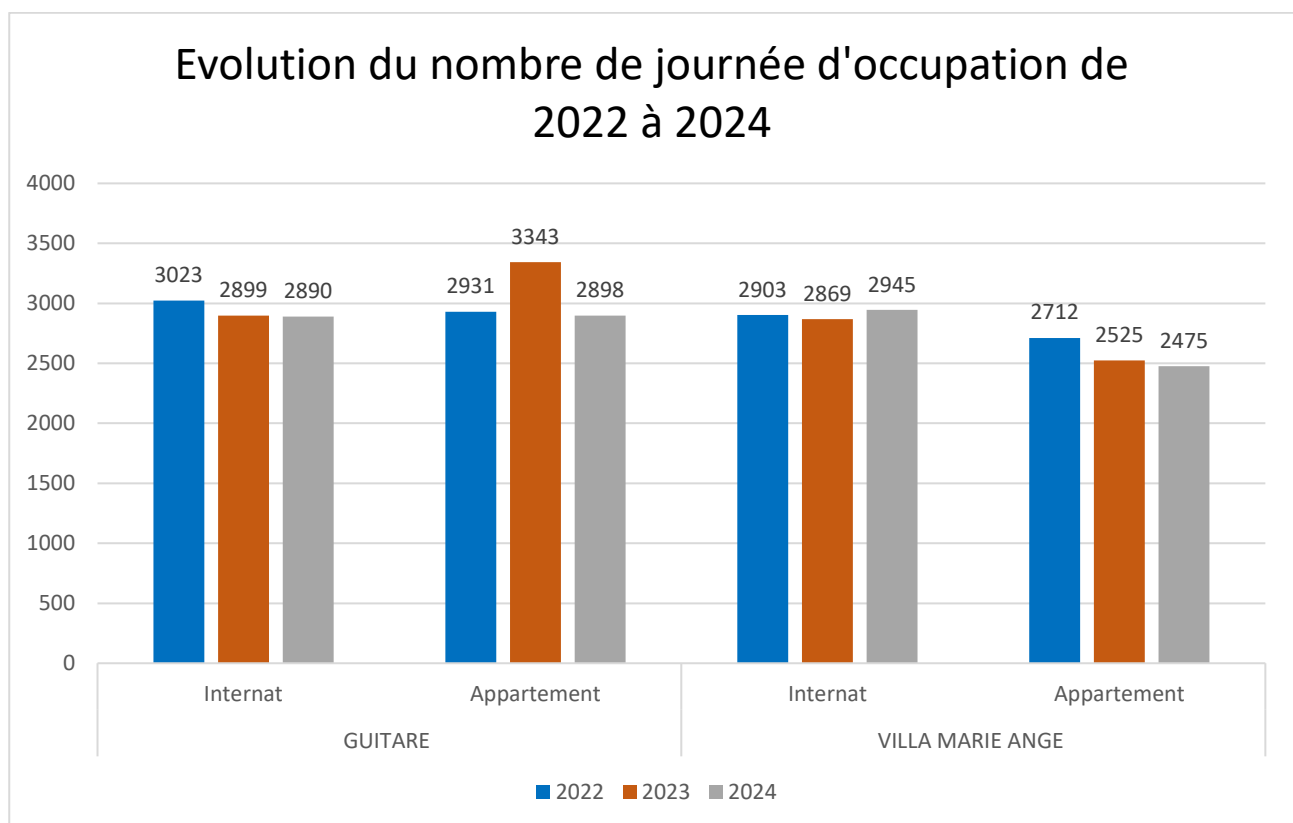
V - STATISTIQUES ET ANALYSES

5.1 - TAUX D'OCCUPATION

L'activité du Pôle Hébergement Adolescents pour l'année 2024 se termine avec 11 208 journées d'accueil soit un taux d'occupation de 92,80%

Pour rappel, la Fondation de Nice préoccupée à répondre à la demande croissante d'orientations et à limiter, à notre niveau, une saturation du dispositif a souhaité que les places de replis PAD attribuées sur les internats Guitare/VMA n'aient pas d'impact sur le nombre global de mineurs/jeunes majeurs accueillis à l'année. La configuration des bâtis de nos internats ne permettant pas de créer une place spécifique aux replis (9+1). Nous avons décidé d'attribuer sur chacun des dispositifs appartements (Guitare diffus, VMA Diffus) un lit supplémentaire. Nous ne pourrons pas maintenir cette posture en 2025. La situation financière du pôle adolescent nous amène à nous séparer d'un appartement.

Nombre de journées réalisées sur 3 ans comprenant les replis et les accueils d'urgence



Evolution du Taux d'occupation globale : internats + appartements

Nombre de journées réalisées de 2022 à 2024 avec places de replis et les accueils d'urgence						
ANNEE	GUITARE		VILLA MARIE ANGE		TOTAL	% Occupation
	Internat	Appartement	Internat	Appartement		
2022	3023	2931	2903	2712	11569	96,05%
2023	2899	3343	2869	2525	11636	96,60%
2024	2890	2898	2945	2475	11208	92,80%
Moyenne sur 3 ans	2937	3057	2905	2570	11 471	95,15%

Cette année, nous constatons une baisse du taux d'occupation. Cette dernière s'explique principalement par la diminution de nombre de journées réalisées sur les appartements. En effet, malgré nos nombreux contacts avec la plateforme d'orientation du département, nous constatons une réduction significative d'orientations de jeunes ayant l'âge et l'autonomie nécessaire pour intégrer nos dispositifs appartement. Des logements sont donc restés vacants à plusieurs périodes dans l'année. Nous faisons l'hypothèse que les adolescent(e)s répondant à ces attentes étaient priorisé(e)s sur le service Arche de l'association Montjoye.

D'autre part, lors de la réorganisation du domaine enfance situé à la Trinité (Maison de l'enfance de la Trinité/Les Cerisiers), nous avons, en accord avec les services du département, gelé trois places (2 VMA et 1 Guitare) quelques semaines afin d'accueillir dans de bonnes conditions et pendant les vacances scolaires d'avril 2024, 3 jeunes de 14 ans (scolarisé en 3e au sein du collège "La bourgade") des établissements concernés.

Taux d'occupation hors places de replis PAD, et des Accueils Urgence sollicités par le département, sur l'Internat Guitare et Villa Marie Ange

Nombre de journée avec % de 2022 à 2024 hors places de replis et AU						
ANNEE	GUITARE Internat	% OCCUPATION	VILLA MARIE ANGE Internat	% OCCUPATION	TOTAL	% OCCUPATION
2022	2938	100,62%	2865	98,12%	5803	99,37%
2023	2873	98,39%	2828	96,85%	5701	97,62%
2024	2880	98,36%	2831	96,69%	5711	97,52%
TOTAL sur 3 ans	8691	99,12% (Moyenne sur 3 ans)	8524	97,22% (Moyenne sur 3 ans)	17215	98,17% (Moyenne sur 3 ans)

Le sureffectif de 2022 sur la Guitare s'explique par la mobilisation temporaire de la place de replis PAD lors d'une admission en internat avant que nous n'ayons pu organiser le passage d'un mineur

sur un appartement. En 2023, cela n'a pas été le cas, nous assistons donc à une légère baisse du taux d'occupation. En 2024, le taux se maintient à un haut niveau.

La moyenne sur ces trois dernières années démontre que le pôle adolescent reste largement sollicité par la plateforme d'orientation du CD et que les délais entre une sortie d'effectif au sein de l'internat et une nouvelle admission est contraint. Nous respectons donc nos engagements au regard de notre protocole d'admission, validé par le département.

Récapitulatif du nombre de journées de replis, PAD et Accueil d'Urgence de 2022 à 2024

Nombre de replis PAD et Accueil d'urgence en nuitée de 2022 à 2024						
ANNEE	GUITARE			VILLA MARIE ANGE		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
PAD	69	15	1	38	4	37
Accueil d'urgence	16	11	0	0	37	70
TOTAL	85	26	1	38	41	107

En 2024, nous avons accueilli :

Sur la Guitare :

En Repli PAD (1 nuit) = 1 jeune sur une nuit.

Sur la Villa Marie Ange :

En accueil d'urgence (70 nuits) : 1 jeune (31 nuits), 1 jeune (19 nuits), 3 jeunes (5 nuits), 1 jeune (3 nuits) et 1 jeune (2 nuits)

En Repli PAD (37 nuits) = 1 jeune (37 nuits)

Cette année, nous avons répondu de manière favorable à de nombreuses sollicitations du département pour accueillir en urgence des adolescentes. Ces demandes étaient justifiées au regard de la saturation du FEAM.

Nous avons accueilli en urgence 7 jeunes pour un total de 70 jours, sur des périodes allant de 2 nuits à 31 nuits. La Villa Marie-Ange a été particulièrement sollicitée cette année, mais ce phénomène a débuté dès 2023.

Nous avons également répondu aux demandes des MECS situées à la Trinité (MET et Cerisiers) pour accueillir en séjour de réflexion des jeunes ayant posé des actes répréhensibles sur leur groupe. Dans ce cadre, la guitare a accueilli dans l'année 3 jeunes sur des périodes de trois jours. La VMA quant à elle a accueilli 2 jeunes sur des périodes de trois jours. Ces séjours ne sont pas comptabilisés dans le tableau ci-dessus.

Taux d'occupation appartements (9 places Guitare et 6 places VMA)

Nombre de journées réalisées sur les appartements de 2022 à 2024						
ANNEE	GUIARE	% OCCUPATION	VILLA MARIE ANGE	% OCCUPATION	TOTAL	% OCCUPATION
2022	2931	89,22%	2712	123,84%	5643	103,07%
2023	3343	101,77%	2525	115,29%	5868	107,18%
2024	2898	87,99%	2475	112,70%	5373	97,87%
Moyenne sur 3 ans	3057	92,99%	2571	117,28%	5628	102,71%

D'une manière générale, le taux d'occupation de nos appartements a baissé. Cela s'explique par un rajeunissement des jeunes accueillis sur les deux MECS qui ne permet pas d'envisager rapidement un passage sur les appartements et d'autre part la plateforme d'orientation nous a très peu orienté de jeunes de 16 ans et plus qui pourraient bénéficier d'un accompagnement en semi-diffus au regard de leur niveau d'autonomie.

Suivant les années, nous remarquons des taux d'occupation dépassant les 100%. Cela s'explique par notre volonté d'avoir un nombre de lits supérieur (17 places) à la capacité d'accueil minimal demandé (15 places). Ce dépassement nous permet, par exemple, de réaliser des travaux de réhabilitation sur un logement sans baisser notre capacité d'accueil minimal, de pouvoir gérer des problématiques de colocations en déplaçant un usager d'un logement, de répondre à une demande du département sur une situation spécifique, de permettre plus de passage sur les appartements, suivant les années, de jeunes accueillis sur les internats s'ils répondent aux critères d'autonomie demandés. Par ailleurs, nous faisons preuve de flexibilité sur l'affectation d'un logement. Il peut être occupé soit par une fille soit par un garçon suivant les besoins du département.

5.2 - LES ADMISSIONS

Nombre d'admissions en 2024

GUIRE	7
VILLA MARIE ANGE	7

En 2024, 7 garçons ont intégré la Guitare (5 en 2023) et 7 filles (3 en 2023). Cette augmentation s'explique par un nombre de sorties du dispositif en 2024 supérieur à 2023.

Origine des jeunes à l'admission en 2024

ORIGINE	GUIRE	VILLA MARIE ANGE	%
MET/Cerisiers Fondation	3	4	50%
FEAM	4	3	50%
TOTAL	7	7	100%

Contrairement à 2023 où une majorité des admissions concernaient des jeunes pris en charge au sein d'un FEAM, on assiste en 2024 à un équilibre avec les jeunes issus de nos établissements situés à la trinité (MET/Cerisiers), la réorganisation du domaine enfance explique cette augmentation. Sur la Guitare deux dérogations ont été demandées au département afin de pouvoir intégrer deux jeunes de 13 ans (Habilitation 14/21 ans).

Âge des jeunes à l'admission en 2024

ÂGE	GUIRE	VILLA MARIE ANGE
13 ans	2	0
14 ans	1	5
15 ans	2	0
16 ans	1	2
17 ans	1	0
18 ans	0	0
TOTAL	7	7

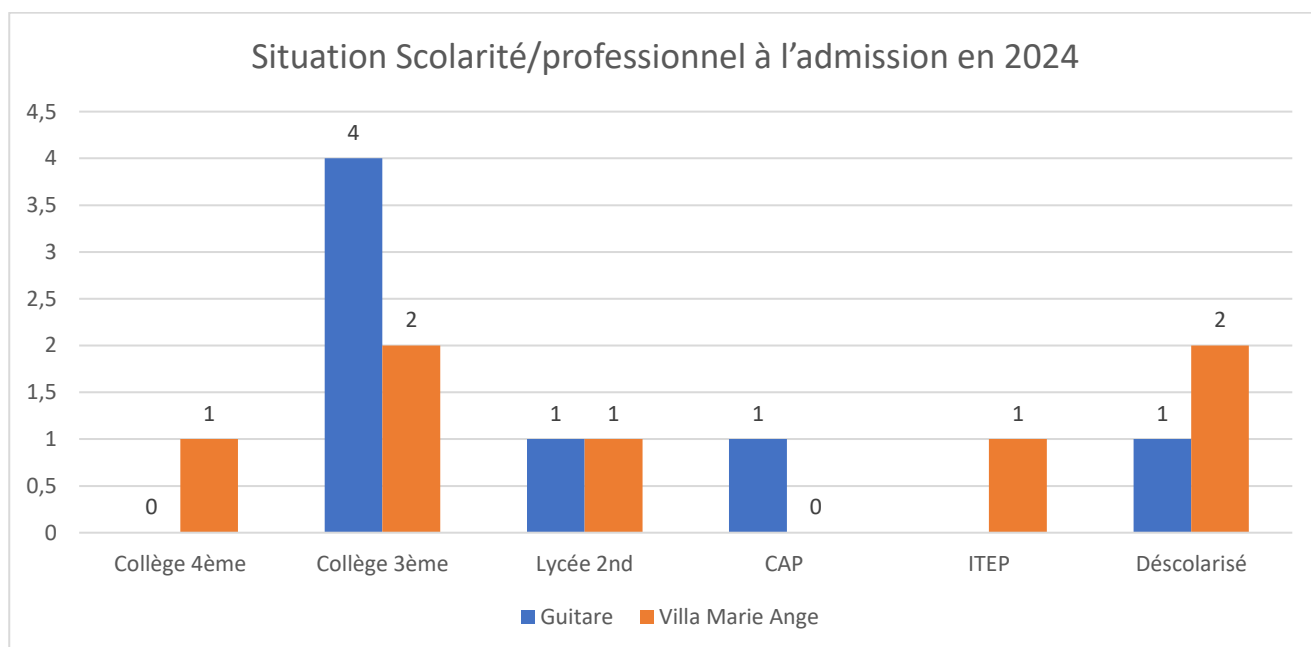
En 2024, 25% des jeunes admis ont 16 ans ou plus. Ce chiffre est en forte baisse (37,5% en 2023, 36,4% en 2022). Nous assistons à un rajeunissement de la population accueillie. Cette situation a des incidences importantes sur le fonctionnement des établissements. Les passages sur les appartements diffus sont de fait moins nombreux ce qui explique la baisse du taux d'occupation des mineurs accompagnés en semi-autonomie.

Mesure des jeunes à l'admission en 2024

MESURE	GUITARE	VILLA MARIE ANGE
JAÉ	6	7
AP	1	0

Les jeunes accueillis sont très majoritairement confiés dans le cadre d'un jugement en assistance éducative, pour des durées allant parfois jusqu'à deux ans.

Scolarité/professionnel à l'admission en 2024



Sur les 14 admissions en 2024 qui concernent la Guitare, 3 mineurs (1 jeune fille et 2 Garçons) étaient totalement déscolarisés, sans aucune inscription dans un dispositif spécifique et sans réel projet.

5.3 - DONNEES GLOBALES SUR L'ACTIVITE 2024

Nombre de jeunes accompagnés en 2024

GUITARE	23
VILLA MARIE ANGE	22
TOTAL	45

45 jeunes accompagnés en 2024 contre 41 en 2023. Cette augmentation est à mettre en parallèle avec un nombre plus important de sorties du dispositif en grande majorité sur les appartements sans lien avec la durée d'accompagnement qui reste élevé.



Âge des jeunes accompagnés (au 31/12/2024)

ÂGE	2024				2023				2022			
	GUITARE	%	VMA	%	GUITARE	%	VMA	%	GUITARE	%	VMA	%
13 ans	2	9%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
14 ans	2	9%	2	9%	3	14%	1	5%	3	12%	2	11%
15 ans	3	13%	4	18%	2	9%	2	11%	2	8%	1	5%
16 ans	3	13%	3	13%	2	9%	3	16%	5	20%	3	16%
17 ans	4	17%	5	22%	6	27%	4	21%	5	20%	6	32%
18 ans	5	22%	2	9%	5	23%	5	26%	5	20%	2	11%
19 ans	2	9%	5	22%	2	9%	3	16%	4	16%	2	11%
20 ans	1	4%	1	4%	2	9%	1	5%	1	4%	2	11%
21 ans	1	4%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	5%
TOTAL	23	100%	22	100%	22	100%	19	100%	25	100%	19	100%

Guitare : la moyenne d'âge des jeunes garçons accompagnés au 31/12/2024 est de 16,7 ans ce qui est stable par rapport à 2023 (17 ans) et 2022 (16,92 ans). La part des jeunes majeurs accompagnés au 31/12/2024 représente 39% de l'ensemble des accompagnements contre 41% au 31/12/2023.

Villa Marie Ange : La moyenne d'âge des jeunes filles accompagnées au 31/12/2024 est de 16,9 ans contre 17,37 ans en 2023 et 17,31 ans en 2022. La part des jeunes majeurs représente 36% des accompagnements contre 47% au 31/12/2023. Ces chiffres révèlent une tendance au rajeunissement

de la population accompagnée avec un nombre important de jeunes majeurs qui ont quitté le dispositif dans l'année.

Concernant la Villa Marie Ange : Les orientations du Conseil Départemental ont évolué et les Contrats Jeunes Majeurs (CJM) en institution se réduisent (en termes de durée). Jusqu'à fin 2023, les jeunes pour qui ils n'étaient pas proposés un CJM, ou ceux dont l'accompagnement s'arrêtait rapidement après la signature d'un contrat étaient plutôt des jeunes qui ne s'engageaient pas dans leurs projets. De ce fait, ceux bénéficiant de CJM étaient en général accompagnés jusqu'aux vingt ans passés. Aujourd'hui, la moyenne de fin de mesure est aux alentours des 19 ans. Les jeunes sortants finalisent leur première année d'études et sont ainsi orientés sur des logements étudiants.

Ce changement d'organisation a d'abord été source d'incompréhensions ; certains jeunes ont pu exprimer leur mécontentement : *« il ne faut pas aller bien pour bénéficier de CJM et continuer d'être accompagnés »*.

Cette évolution annonçait que la séparation avec l'institution, lieu de repère, allait être actée bien plus vite à la suite de la majorité.

Une fois le choc passé, les équipes se sont affairées à fonctionner différemment afin que l'accueil de ce changement puisse se faire de la part du public accompagné. A ce jour, les jeunes voient comme très positive l'idée de devenir étudiants sans étiquette « de jeunes placés » ; ils sont orientés sur des logements étudiants et bénéficient de la bourse.

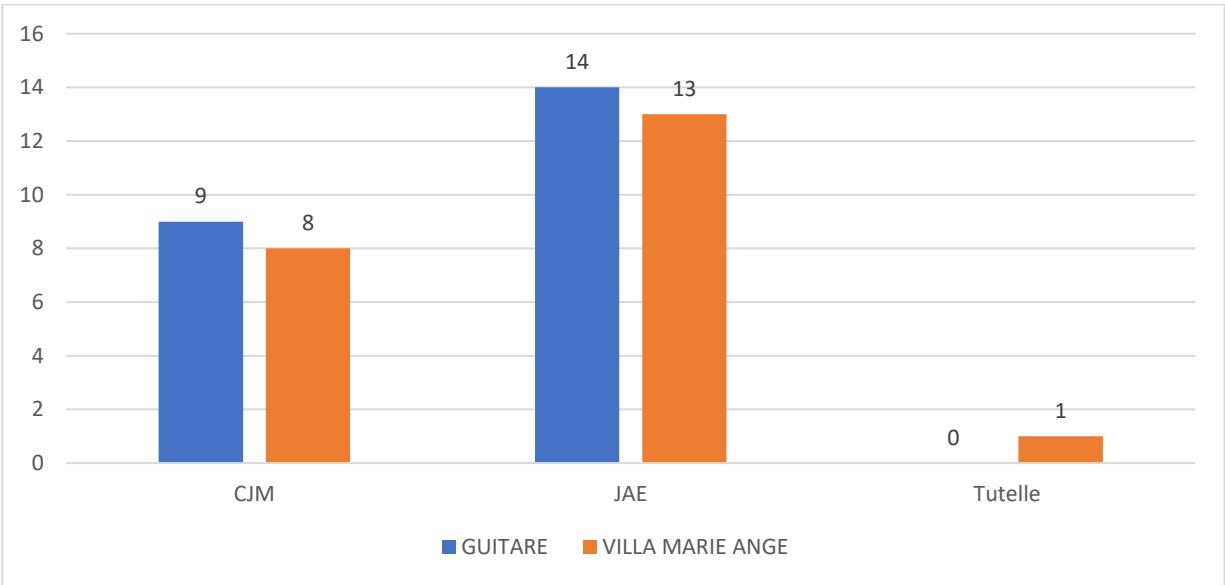
Même si la prise en charge s'arrête avec notre service, des CJM dits « administratifs » leur sont proposés afin de leur permettre de continuer à bénéficier d'un soutien assuré par les équipes des Maisons des Solidarités.

De ce fait, nous passons quasiment systématiquement des jeunes venant à peine d'avoir 16 ans sur nos appartements. Ainsi la tranche d'âge sur l'internat se situe entre 13 ans et demi (par dérogation) jusqu'à 15 ans et 11 mois.

La réduction de la durée des CJM sur les appartements face à des accueils de plus en plus jeunes en internat crée toutefois une difficulté ; il arrive que des places se libèrent en appartement, mais qu'aucun jeune de l'internat n'ait l'âge escompté. Or, la plateforme d'orientation jeunes semble avoir des difficultés à présenter à nos structures des jeunes de plus de 16 ans, créant des périodes où nos effectifs ne sont pas à taux pleins.

Pour autant, nous tenons à maintenir l'âge minimum de 16 ans pour tout passage en appartement, car il nous faut le temps nécessaire pour transmettre l'ensemble des savoir-faire et des savoir-être, propres au fait de vivre en autonomie. Deux années pleines d'accompagnement sur les internats en amont nous semblent donc primordiales.

Type de mesure des jeunes accompagnés en 2024



Contrairement à l'année dernière, la part de suivi de jeunes majeurs est plus importante sur la Guitare. De nombreux départs ont eu lieu cette année sur la VMA. La mineure bénéficiant d'une mesure de tutelle est une jeune fille MNA.

Nombre de jeunes par Territoire en 2024

TERRITOIRE	GUITARE	%	VILLA MARIE ANGE	%
TER 1	2	9%	1	4%
TER 2	1	4%	4	18%
TER 3	6	26%	5	22%
TER 4	11	48%	9	40%
MNA	3	13%	1	4%
TOTAL	23	100%	22	100%

Comme en 2023, la grande majorité des orientations sur la Guitare ou la VMA sont adressées par les territoires 3 (MSD : Nice Cessole, Nice Magnan, Nice ouest, Les vallées) et territoires 4 (MSD : Nice centre, Nice Lyautey et Nice Port...).

Données scolaires/professionnelles au 31/12/2024 :

SITUATION SCOLAIRE/PRO au 31/12/2024	GUIRE
AAVA Stagiaire	1
Armée de l'air	1
CAP Coiffure	1
CDD Plombier	1
CDI Moniteur éducateur	1
Epicerie solidaire	1
CFA Plombier 1er	1
Collège 3 ^{ème}	3
Déscolarisé	1
PJJ	2
CAP Carrossier Auto	1
CFA Mécanique/Auto	1
CAP Employé polyvalent en vente	1
Lycée 2 nd Professionnelle	1
Lycée 2 nd Générale	1
CFA Batiment	1
Lycée 1 ^{ère} générale	1
Mission Locale	2
CDI Hôtellerie-Restauration	1
TOTAL	23

Au 31/12/2024, 6 jeunes accompagnés étaient inscrits au sein d'une scolarité classique/générale. (contre 9 en 2023). 6 étaient inscrits dans une voie préprofessionnelle et 4 en emploi, 3 étaient accompagnés dans des dispositifs spécifiques en faveur des jeunes en recherche d'une orientation, 2 ont bénéficié d'un suivi PJJ/UEMO et 2 étaient complètement déscolarisés (dont l'un faisait du bénévolat à l'épicerie sociale de la Fondation) sans projet réel. L'équipe étant en difficulté pour les mobiliser sûre du long terme. Ces deux jeunes pouvaient être inscrits au sein d'un parcours délictueux et/ou éprouver des difficultés propres à la santé mentale.

D'une manière générale, les jeunes se sont orientés massivement sur des parcours préprofessionnel ou sont entrés dans la vie active

Sur la Guitare :

- ❖ 3 jeunes ont bénéficié du mentoring de l'AFEV
- ❖ 2 jeunes bénéficier d'un accompagnement au lieu ressources de la Fondation
- ❖ 2 jeunes ont effectué du bénévolat au sein de l'épicerie sociale de la Fondation

SITUATION SCOLAIRE/PRO au 31/12/2024	VILLA MARIE ANGE
Service Civique Valdocco	1
CDI McDonald's	1
CDD ASH EHPAD	1
Apprentissage vente boulangerie	1
Collège La Bourgade 3 ^{ème}	2
Lycée Henry Matisse 2 nd générale	1
CDD Grande distribution	1
UEMO PJJ	1
ITEP Vosgelade	1
Service Civique bénévolat	1
Ecole infirmière	2
Lieu ressource/ Mission locale	3
Lycée Magnan ASSP 2d	1
CDD Police Municipale ASP	1
Apprentie CAP vente	1
Parcours aménagé de formation initial PAFI	1
Terminal Economie et social/BTS	1
Collège Roger Carles 4 ^{ème}	1
TOTAL	22

Au 31/12/2024, 7 jeunes accompagnés étaient inscrits au sein d'une scolarité classique. 2 étaient inscrits dans une voie préprofessionnelle, 4 en emploi et 2 en service civique, 4 étaient accompagnés dans des dispositifs spécifiques en faveur des jeunes en recherche d'une orientation, 1 jeune bénéficiait d'un suivi PJJ/UEMO et enfin 1 bénéficiait d'une orientation dans le champ du handicap. Aucune jeune fille n'a complètement été déscolarisée sans projet réel. Comme pour la Guitare le nombre de jeunes filles en emploi ou suivant un cursus préprofessionnel est en augmentation.

Sur la Villa Marie Ange :

2 jeunes ont bénéficié d'un soutien scolaire par une bénévole

6 jeunes ont bénéficié du mentoring de l'AFEV

5 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement par le Lieu Ressources de la Fondation

Diplômes obtenus en 2024

DIPLOMES OBTENUS	GUIWARE	VILLA MARIE ANGE
Diplôme national du brevet	1	3
Baccalauréat	0	2
CAP	1	0
BAFA	0	0
TOTAL	2	5

Sur la Guitare et la VMA, il y a 100% de réussite aux examens.

Activités extrascolaires en 2024

Guitare (internat + appartements): 4 jeunes sont inscrits dans des activités extrascolaires sportives : Football ; Basketball et Athlétisme

VMA (internat + appartements) : 4 jeunes sont inscrits dans des activités extrascolaires sportives : Jijutsu, basket, et danse

Nous assistons cette année à une diminution importante du nombre de jeunes pratiquant une activité sportive. Les jeunes ont été mobilisés par les équipes éducatives, mais ceux inscrits dans une scolarité demandant de l'investissement (CIV Valbonne, école d'infirmière...) et ceux engagés dans un parcours professionnel n'ont pas pu concilier leur étude/travail avec une activité sportive.

Données médicales 2024 :

TYPE D'INTERVENTION	GUIWARE	VILLA MARIE ANGE
Santé Action de prévention	16	63
Bilan médical	36	43
RDV médicaux	372	370
Fiche médicale d'admission	7	7

Le nombre de rendez-vous médicaux est très élevé, ils ont augmenté de plus de 15% par rapport à 2023 (645 RDV, ce nombre était déjà en augmentation de 50% par rapport à 2022). Les rendez-vous chez les généralistes sont nombreux et pas toujours justifiés (Bobologie). Concernant les consultations chez un spécialiste (dermatologue, orthodontie, podologue, psychologue, psychiatre...) cela nécessite un accompagnement des équipes éducatives si les personnes prises en charge sont mineures ce qui sollicite grandement les équipes éducatives. Les actions de prévention sont elles aussi en augmentation (+27% par rapport à 2023)

L'intitulé " bilan médical" correspondent pour la majeure partie aux bilans CPAM mais peut aussi concernés des bilans spécifiques : sanguin, ORL ou ophtalmologique, neuropsychologique... Ils sont en baisse(- 32% par rapport à 2023), cette dernière est surtout marquée sur la Guitare.

Nombre de suivis psychologiques extérieurs 2024

GUITARE	VILLA MARIE ANGE
2 jeunes ont eu un suivi psychologique extérieur	6 jeunes ont eu un suivi psychologique extérieur
	3 jeunes ont eu un suivi avec un psychiatre extérieur
1 jeune a eu un suivi par le CMP	6 jeunes ont eu suivi par le CMP
17 jeunes ont eu un suivi avec la psychologue en interne	9 jeunes ont eu un suivi avec la psychologue en interne
1 jeune a bénéficié d'un traitement en lien avec sa pathologie	2 jeunes ont bénéficié d'un traitement en lien avec leur pathologie

En 2024 sur l'ensemble des jeunes accompagnés sur les deux structures 40 % d'entre eux ont bénéficié d'un suivi psychologique ou psychiatrique externe à la structure , associer pour 17 % des cas à un traitement.

Les psychologues des établissements ont organisé en interne un suivi régulier de 25 jeunes (dont certains ont basculé dans l'année sur un suivi externe : CMP, Maison des adolescents, Carrefour santé, Psychiatre en libérale

Le nombre important de suivis psychologiques et psychiatriques nous rappelle l'importance de considérer que la santé mentale est un axe essentiel à travailler tout au long de la durée de la prise en charge au vu des parcours traumatiques des jeunes confiés.

Nb d'hospitalisation et durée en 2024

Cette année, il n'y a pas eu de jeunes filles ou garçons qui ont dû être hospitalisés pour des raisons de détresse psychologique.

Nombre de jeunes bénéficiant du milieu dit « protégé »

GUITARE : 3 jeunes bénéficient d'une Notification MDPH

VMA : 4 jeunes bénéficient d'une Notification MDPH dont 1 perçoit l'AAH

16% des jeunes accompagnés en 2024 sur les établissements Guitare/VMA ont bénéficié d'une notification par la MDPH en lien avec leur trouble contre 24% en 2023 et 16% en 2022)

Nombre d'entretiens réalisés par les psychologues des établissements

TYPE D'INTERVENTION	GUIRE	VILLA MARIE ANGE
Entretiens individuels jeunes sur l'internat	89	52
Entretiens en groupe sur l'internat	11	14
Entretiens individuels jeunes sur les appartements	73	42
Entretiens familiaux	90	41

Les psychologues ont continué cette année à mobiliser les parents des jeunes confiés afin de leur redonner un rôle dans l'accompagnement proposé sur les établissements. Un vrai travail de fond a pu être mené avec plusieurs familles. Mobiles, les psychologues des deux établissements ont également réalisé un nombre significatif d'entretiens individuels sur les appartements. La psychologue de la Villa Marie-Ange participe également activement à un module de formation des Assistants familiaux organisé par le CD. En 2025, nous attendons de cette dernière qu'elle soit plus rigoureuse dans les éléments de reporting sur le logiciel Nemo, car son activité réelle est bien au-delà des chiffres énoncés dans le tableau ci-dessus.

Données sur les incidents 2024

Guire 2024 : 15 Notes d'incident, 2 EIG accompagné de deux plaintes. La nature de ces incidents est généralement autour de problématiques comme les agressions verbales/menaces d'un jeune à l'encontre de membres de l'équipe éducative, ou liées à des actes délictueux (vol, dégradation) au sein de l'établissement ou en extérieur et d'agression physique de certains jeunes accueillis par des éléments extérieurs à l'institution.

Deux jeunes ont bénéficié d'un suivi PJJ/UEMO

VMA 2024 : 7 Notes d'incident. La nature des incidents est variée : 2 pour consommation de stupéfiant au sein de l'établissement, 1 concernant une jeune fille qui s'est automutilié (scarification) et conduit à l'hôpital, 1 pour des raisons liées à une fugue inquiétante, 2 pour agression verbale d'une jeune fille à l'encontre de l'équipe éducative et enfin une pour agression physique d'une jeune fille à l'encontre du personnel éducatif.

Deux jeunes ont bénéficié d'un suivi PJJ/UEMO

Les incidents ont fortement diminué cette année (22 contre 50 en 2023). Cette diminution s'explique par l'accompagnement éducatif promu sur nos établissements qui permet dans le temps de baisser les tensions qu'elles soient individuelles ou collectives en proposant un cadre de vie sécurisé, mais aussi de la fin de prise en charge de deux jeunes en grande difficulté..

Nombre de replis sur les internats de jeunes hébergés en appartement en 2024

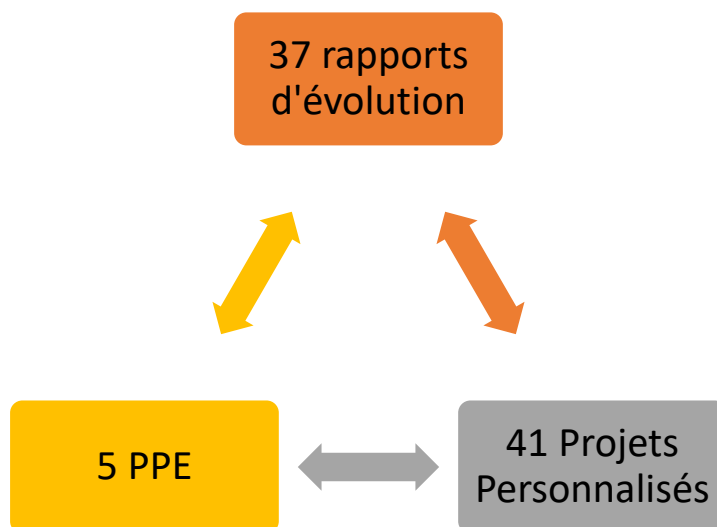
REPLI SUR L'INTERNAT 2024			
GUITARE		VILLA MARIE ANGE	
NB JOURS	MOTIF	NB JOURS	MOTIF
25	Non-respect du cadre (1 jeune)	4	Surveillance traitement médical (1 jeune)
		3	Soutien au passage du baccalauréat
REPLI SUR LES STUDIOS DE LA MET 2024			
GUITARE		VILLA MARIE ANGE	
NB JOURS	MOTIF	NB JOURS	MOTIF
17	Séjour de rupture (3 jeunes concernés sur une durée de : 5, 5, 7 jours)	0	Séjour de rupture

Les séjours de rupture sur les studios de la MET et les replis des jeunes en appartement pour non-respect du cadre réalisé sur les internats sont en nette diminution - 39% (42 jours en 2024 contre 67 en 2023) et concerne exclusivement la Guitare. Il est essentiel pour les internats de garder une souplesse dans le fait de pouvoir faire changer de lieu de vie de manière temporaire un jeune qui dysfonctionne.

A la villa Marie-Ange, il n'y a pas eu de séjours de réflexions, mais plutôt des replis sur l'internat. Vu le rajeunissement des adolescents en logements autonomes, nous avons cherché à les soutenir dans des démarches importantes pour eux ; accompagnements au baccalauréat, mais aussi soin post opératoire...

Les adolescentes que nous accompagnons apprennent vite, elles assimilent de nombreux mécanismes propres au développement de leur autonomie opérationnelle. Pour autant, développer leur autonomie affective est une nécessité qui leur servira sur la durée. Or, pour travailler la sphère affective et émotionnelle, cela passe d'abord par leur faire sentir qu'elles existent qu'elles sont reconnues et appréciées comme tel. Réalité mise en valeur par le fait de s'occuper avec douceur dans des moments ou « l'autre » à besoin de se sentir reconnu.

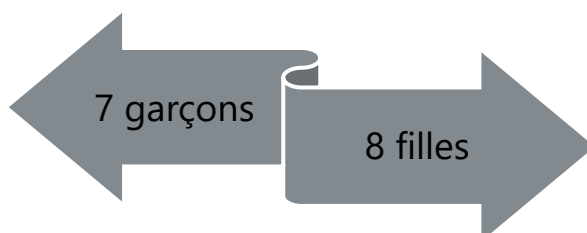
Nombre d'écrits professionnels (hors note d'incidents) réalisés en 2024 sur les deux structures



Les équipes éducatives ont également participé à 32 audiences éducatives, 43 rencontres avec les RTPE dans le cadre des demandes (émises par les jeunes) de Contrat Jeune Majeur, 57 points techniques et 20 entretiens pré majorité (entretien des 17 ans).

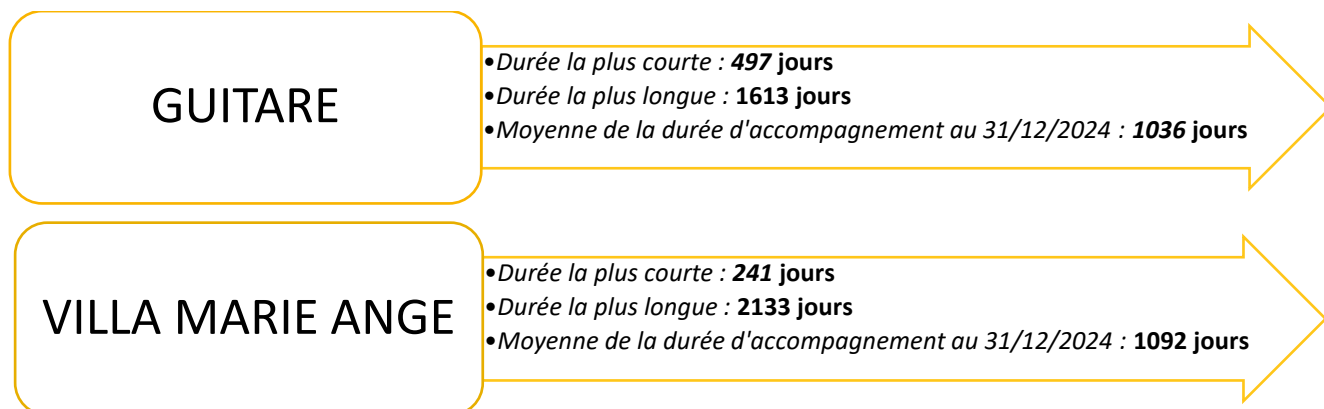
5.4 - DONNEES SUR LES SORTIES

Nombre de jeunes sortis du dispositif en 2024



Le nombre de sorties du dispositif s'élève en 2024 à 15 contre 10 en 2023 et 11 en 2022. L'augmentation constatée s'explique par la sortie en 2024 de nombreux jeunes majeurs.

Durée de prise en charge des jeunes sortis en 2024



Concernant l'accompagnement dont la durée est la plus courte sur la Guitare, il s'agit d'un jeune qui a été orienté à ses 17 ans au sein d'un établissement PJJ.

La durée la plus longue correspond à un jeune pris en charge à ses 16 ans et qui a quitté le dispositif à 21 ans. La problématique personnelle de ce dernier ne permettait pas d'envisager un projet de vie en complète autonomie. Il a été orienté à sa sortie sur un CHRS.

Concernant l'accompagnement le plus court à la VMA, il s'agit d'une jeune accueillie à sa majorité dans le cadre d'un CJM qui a pu rapidement quitter le service grâce à ses revenus issus de son activité professionnelle (police municipale) en louant un bien non loin de son travail (Cannes).

Concernant l'accompagnement le plus long, il s'agit d'une jeune fille qui a intégré la VMA à ses 15 ans et qui quittera le dispositif à 19,5 ans après avoir sécurisé son parcours professionnel lui permettant d'accéder à un logement dans le parc privé. Elle sortira du dispositif en emploi (vendeuse en boulangerie) avec un logement dans le parc privé et bénéficiera d'une mesure tutélaire pour l'aider à sécuriser et à gérer ses revenus.

Tableau des sorties en 2024

GUITARE							
NOMBRE	AGE	JOURS	MESURE	CONDITION DE SORTIE	SITUATION PROFESSIONNELLE	SOLUTION HEBERGEMENT	AIDE FINANCIER OBTENUE
Jeune 1	17	971	CJM	Fin JAE/retour en famille avec AEMO	Déscolarisé/Mission locale	Retour famille	Non
Jeune 2	18	946	CJM	Fin CJM	Armée de l'air	Logement privé	Non
Jeune 3	18	589	CJM	Fin CJM	CDI Restauration	Retour famille	Non
Jeune 4	21	1613	CJM	Fin CJM	Mission Locale	CHRS FDN	Non
Jeune 5	18	1461	CJM	Fin CJM	CDD Plombier	Logement privé colocation	Non
Jeune 6	17	497	JAE	Orientation Foyer PJJ	Déscolarisé	Foyer PJJ	Non
Jeune 7	18	1176	JAE	Fin de JAE à majorité	Mission locale	Retour famille	CJM administratif

VILLA MARIE ANGE							
NOMBRE	AGE	JOURS	MESURE	CONDITION DE SORTIE	SITUATION PROFESSIONNELLE	SOLUTION HEBERGEMENT	AIDE FINANCIER OBTENUE
Jeune 1	19	241	CJM	Fin CJM	CDD Police Municipale ASP	CJM administratif	CJM administratif
Jeune 2	17	525	JAE	Orientation dispositif MNA	2 nd ASSP	MNA - FDN	Non
Jeune 3	19	1923	CJM	Fin CJM	Ecole infirmière	Logement privé	Bourse/ CJM Administratif
Jeune 4	20	2133	CJM	Fin CJM	Ecole infirmière	Logement privé	Bourse / CJM Administratif
Jeune 5	18	826	CJM	Fin CJM	Mission locale	Plateforme de services jeune FDN	Non
Jeune 6	19	1477	CJM	Fin CJM	Vendeuse en boulangerie	Logement privé	Revenu professionnel et AH
Jeune 7	18	1069	JAE	Fin JAE a majorité	Mission locale	Plateforme de services jeune FDN	Non
Jeune 8	16	549	JAE	Fin JAE/retour en famille avec AEMO	Mission locale	Domicile familial Marseille	Non

En 2024, quinze adolescent(e)s/jeunes majeur(e)s ont quitté nos structures :

- Une mineure a pu regagner sa famille, en bénéficiant d'une mesure d'AEMO. Cette mesure fait suite à une fugue longue au sein de notre établissement. La jeune fille a rejoint le domicile familial à Marseille. Les conditions n'étaient pas forcément réunies pour permettre la fin de mesure de placement ordonné par un juge des enfants.
- Un deuxième mineur a lui aussi regagné sa famille dans un contexte particulier, car lui aussi refusait tout travail avec l'équipe éducative en regagnant le domicile familial. En l'absence de danger réel, la juge a ordonné une fin de mesure de placement et a mis en place une AEMO.
- Deux mineurs ont été réorientés à leurs 17 ans sur des dispositifs plus adaptés à leur problématique.
- Trois jeunes n'ont pas bénéficié d'un CJM à leur majorité, dont 1 par choix, car il avait des revenus et un logement en collocation. Les deux autres ont été orientés sur le service de la plateforme de services jeune qui propose un accompagnement global avec hébergement sur une durée de 3 mois renouvelables, une fois, suivant le contexte.
- Huit jeunes ont quitté nos dispositifs à la fin de leur CJM :
 - o Trois étaient en emploi et ont trouvé un logement dans le parc privé
 - o Un était en emploi, mais est retourné vivre au sein de sa famille par choix, malgré nos conseils.
 - o Deux étaient étudiante et ont bénéficié de bourse, d'un CJM administratif et ont trouvé un logement dans le parc privé
 - o Un était en recherche d'emploi et a obtenu une orientation sur la plateforme de services jeune avec hébergement, car son CJM n'a pas été renouvelé au vu de son manque d'implication.
 - o Un était en recherche d'emploi et a bénéficié d'une orientation sur un CHRS au vu de sa situation personnelle qui était complexe.

VMA/Guitare : Bien que les retours en famille restent une minorité, ils continuent d'exister et constituent l'essence même de l'idée que les mesures éducatives ordonnées se veulent temporaires, car nous devons vérifier et travailler la faisabilité d'un retour dans la famille. Nous sommes donc dans l'obligation de proposer des temps de rencontre réguliers avec les parents sous différentes formes (entretiens familiaux, échange avec l'éducateur ou la psychologue, sortie ludique parent/mineur/travailleur social...) Il s'agirait même d'évaluer les possibles retours dès les premiers mois d'accompagnements. D'ailleurs, des signes précurseurs sont souvent visibles : les jeunes parlent beaucoup de leurs parents et expriment leurs besoins de rentrer en famille, et ce malgré le cadre du placement... Ils commencent à fuguer pour les rencontrer... Ont des difficultés à se mobiliser dans un projet si le parent n'est pas en adéquation, ou si cela l'éloigne trop géographiquement...

Les parents bien que parfois défaillants restent les repères des jeunes que nous accompagnons, ils ont parfois besoin d'aller vérifier, soutenir, voire porter leurs familles malgré le désaccord des professionnels qui en redoute les conséquences. Dans ce cadre un travail à domicile peut être envisagé avec l'accord de tous.

Nombre de contact avec des anciens jeunes accompagnés en 2024

TYPE DE CONTACT	GUIARE	VILLA MARIE ANGE
Réseaux/ Appels téléphoniques/déplacement physique	10 jeunes	5 jeunes
NATURE DU CONTACT		
Démarches administratives	5	1
Logement	5	1
Relationnel/ maintien du lien	10	5
Soutiens social et psychologique	0	0
Professionnel	0	3

Il est à noter que certains jeunes comptabilisés dans ce tableau sont venus plusieurs fois pour solliciter de l'aide sur des sujets différents (démarches administratives, échange autour de la situation professionnelle complexe...). Le lieu de placement reste souvent un repère, voire une ressource pour les jeunes anciennement placés.

Données diverses 2024

Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement ou d'une prestation proposée par l'un des services internes à la Fondation

TITRE	GUIARE	VILLA MARIE ANGE
Nombre de permis	0	0
Nombre de code	0	1
ACT	0	0
AAVA	2	1
CSAPA	0	0
Autoécole	3	1
Epicerie Solidaire	4	2

Questionnaire de satisfaction 2024 :

Sur les 15 jeunes sortis, nous n'avons eu que 7 questionnaires en retour. Les commentaires sont globalement positifs. Toutefois, il est à noter qu'il est relevé le manque de personnalisation des chambres alors qu'un budget est alloué à chaque nouvel entrant et chaque année passée sur l'institution pour la personnalisation de l'espace de vie. Il semble aussi nécessaire de parfaire notre protocole d'accueil (explication des règles de vie, des documents obligatoires (règlement de fonctionnement...). 1 jeune a souhaité marquer son insatisfaction de manière globale (notation exclusivement « peu ou pas satisfaisant »). Pour nous, il s'agit d'une difficulté de cette jeune à accepter son réel niveau d'investissement dans le projet d'accompagnement co-construit qui a conduit à une fin de CJM à ses 19,5 ans, malgré une inscription scolaire en étude supérieure. A sa sortie du dispositif, elle a bénéficié d'un logement étudiant et d'un CJM administratif lui permettant de percevoir entre autres des ressources pour ne pas entraver son cursus scolaire (école d'infirmière).

I-Accueil et information lors de la première visite de l'établissement						II - Les appartements et leur aménagement					
1.1 L'information reçue lors de votre première visite concernant l'établissement, ses missions et son fonctionnement		1.2 Les explications concernant les documents qui vous ont été remis : livret d'accueil, règlement de fonctionnement ...		1.3 La visite de l'établissement : rencontre des professionnels et visite des locaux		2.1 La propreté et l'entretien de l'appartement		2.2 La convivialité de l'appartement (agrément, décoration ...)		2.3 La personnalisation des chambres	
1	très satisfaisant	1	très satisfaisant	2	très satisfaisant	2	très satisfaisant	2	très satisfaisant	2	très satisfaisant
4	satisfaisant	4	satisfaisant	3	satisfaisant	3	satisfaisant	4	satisfaisant	4	satisfaisant
1	peu satisfaisant	1	peu satisfaisant	2	peu satisfaisant	1	peu satisfaisant	1	peu satisfaisant	1	peu satisfaisant
1	insatisfaisant	1	non concerné			1	insatisfaisant				

III - Organisation de la vie quotidienne								IV - L'accompagnement			
3.1 La disponibilité du personnel		3.2 La qualité des repas		3.3 Le suivi santé		3.4 Le suivi professionnel / scolaire		4.1 Compréhension raison du placement		4.2 Association au projet en matière de scolarité, administratif et activités sportives	
3	satisfaisant	4	satisfaisant	2	très satisfaisant	2	très satisfaisant	3	très satisfaisant	3	très satisfaisant
2	peu satisfaisant	1	peu satisfaisant	2	satisfaisant	2	satisfaisant	3	satisfaisant	3	satisfaisant
2	insatisfaisant	1	insatisfaisant	1	peu satisfaisant	1	peu satisfaisant	1	non concerné	1	non concerné
		1	non concerné	2	non concerné	2	non concerné				

VI - GESTION DES MOYENS TECHNIQUES

6.1 - ACCES AU NUMERIQUE

Dans le but de lutter contre la fracture numérique, et permettre aux jeunes d'assurer un suivi de leurs devoirs, de réaliser des recherches ou des démarches administratives, de maintenir le lien avec des personnes qui se trouvent à distance, nous avons mis en place des boîtiers WIFI sur certains appartements en lien avec notre partenaire Koesio en 2023.

Un an plus tard, nous avons décidé de mettre un terme à cette expérimentation. En effet, l'outil n'est pas adapté aux besoins. Avec la mise en œuvre de certains pare-feu (mesure de protection, car la Fondation est considérée comme fournisseur d'accès et endosse la responsabilité des sites internet visités), l'utilisation et l'accès à internet est extrêmement réduit rendant caduque l'utilité du dispositif. D'autres solutions sont actuellement à l'étude. En attendant, le service propose une allocation mensuelle afin que les jeunes, en autonomie ou avec l'aide de leurs parents, acquière un forfait téléphone avec accès internet.

6.2 - LOGICIEL RH

Un nouveau logiciel de gestion des ressources humaines a été déployé sur l'ensemble de la Fondation (NOVERH) ; il s'agira de faciliter la gestion des plannings, des congés, des éléments de salaires pour les cadres de la Fondation. Chacun des salariés bénéficie d'un accès et peut accéder à de nombreuses informations le concernant (dossier administratif...), planifier ses congés, visualiser son solde de congés....

6.3 - COMPTABILITE

Depuis 2022, une majorité des dépenses effectuées se fait par « **MOONCARD** » ; ce moyen facilite grandement la comptabilité, sécurise l'équipe éducative et permet également une plus grande flexibilité en termes d'organisation des journées pour les éducateurs, ce qui met en exergue leur autonomie et leur pouvoir d'agir. Les coordinatrices se rendent tous les 15 jours au siège. Elles y rencontrent la comptable « référente » du secteur EJF. Des points de contrôle du suivi de la régie et des dépenses Mooncard sont réalisés.

VII - GESTION DES MOYENS EXTERNES

7.1 - ORGANISATION DE L'ECONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT

La Fondation a fait le choix de deux centrales d'achat. C'est la cheffe des services généraux du secteur qui gère le stock et les flux des produits d'entretien. Concernant l'achat des produits d'entretien, malgré le contexte lié à la crise économique, le domaine jeunesse veille à l'utilisation de produits ménagers écolabels plus respectueux de l'environnement et moins toxiques.

Concernant les appartements, la Cheffe de Service, sur sollicitation des coordinatrices, est chargée d'établir les devis en lien avec les centrales d'achat pour tout ce qui concerne le linge de maison, la literie et le petit matériel (machine à laver, Micro-ondes, téléviseur...

Les cuisines éducatives de la Guitare et de la villa Marie-Ange sont gérées en autonomie par les équipes et par les jeunes. Chaque semaine, un menu est fait à partir de la demande des adolescent(e)s. L'équipe veille à ce qu'il soit équilibré. Ce sont les jeunes qui proposent des repas et constituent ainsi la liste des courses. Un travailleur social passe ensuite commande dans notre magasin partenaire « super U » situé au boulevard de la madeleine qui nous livre dans la journée.

Régulièrement et notamment durant les vacances scolaires, l'équipe va directement faire les courses de la semaine, avec les jeunes.

7.2 - MAINTENANCE ET SECURITE

Les contrats de maintenance sont signés et mutualisés au niveau de la direction de l'immobilier à laquelle sont rattachés les services techniques. Ils permettent de répondre à l'entretien des locaux pour la sécurité des personnes et des biens.

QUALICONSULT est notre prestataire de vérification en termes de sécurité.

Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échéancier « suivi des contrôles de sécurité » au sein de chaque villa.

Un tableau de suivi des contrôles des obligations en termes de sécurité est tenu par le secrétariat de chaque établissement. Les levées de réserves sont désormais suivies par la direction de secteur avec dans leur gestion le soutien du coordinateur et des agents des services techniques de la Fondation et du responsable d'activités jeunesse.

En conformité aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, chaque service dispose d'une procédure liée au protocole attentat, d'une malle de survie, et d'une salle de confinement.

Un plan de mise en sûreté général sur le secteur a été rédigé sur chaque établissement avec Secourir 06. Les exercices de confinement ont été renouvelés en 2024 avec la société aqua-protection. Un système de vidéo a été installé au portail de la villa Marie Ange afin de faciliter l'ouverture de la porte d'entrée et de mieux contrôler l'accès de la villa. Ce type d'aménagement est prévu sur le PPI de la Guitare.

La conformité des appartements est assurée par la direction de l'immobilier lors de la prise à bail. Elle est contrôlée durant les états des lieux « sortants », réalisés lors de la sortie d'un jeune du logement et avant l'arrivée d'un autre.

La veille sécuritaire est assurée au quotidien par les travailleurs sociaux lors des VAD. En cas de problème, le service technique de la Fondation est mandaté pour régulariser la situation.

7.3 - COMMISSION COMMUNALE DE SECURITE

La commission communale de sécurité au titre de la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation, à la suite de la visite périodique en date du 7 juillet 2020 sur la MECS La Guitare. La prochaine est prévue en juin/juillet 2025.

Le 10 mars 2023 a eu lieu la visite quinquennale de sécurité sur la MECS Villa Marie-Ange nous autorisant à poursuivre l'exploitation de notre établissement.

7.4 - ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATERIEL ET DES VEHICULES

Nous considérons que tout élément matériel ayant été détérioré doit rapidement être réparé afin de ne pas appeler à d'autres dégradations. Plus l'environnement dans lequel on vit est sain, plus on en prend soin.

En 2022 une plateforme « **SYNCHROTEAMS** » a été mise en place pour faciliter les demandes d'interventions de l'équipe technique et permettre un meilleur suivi des travaux.

Concernant nos appartements, en lien avec la direction de l'immobilier, nous avons mis en place un système d'état des lieux, en faveur de nos jeunes afin de les préparer à la réalité du logement. Durant ce temps, ils apprennent également à repérer les différents compteurs afin d'être en capacité d'agir en fonction.

La flotte de véhicule en Leasing (Citroën) sur le pôle adolescent se décompose comme suit :
La Guitare dispose d'un Berlingot 7 places et d'une Citroën C3
La VMA dispose d'un Citroën Berlingot 5 places et d'une Citroën C3
A chaque fin de Leasing, nous vérifions l'opportunité de racheter ou pas les véhicules.

7.5 - MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME RONDIER PTI (PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLÉ)

Ce système conjugue l'obligation d'assurer :

D'une part, la protection des travailleurs isolés (en l'occurrence, les surveillants de nuit)

D'autre part, d'assurer un travail de surveillance contrôlé auprès des enfants avec un rondier et un système de pointage sur des pastilles.

VIII- CONCLUSION

Au regard des perspectives de travail évoquées en 2023 au sein de notre rapport d'activités, nous pouvons, à ce jour, confirmer que des actions en lien avec ces dernières ont été menées tout au long de l'année 2024.

Nous avons en effet, comme prévu, retravaillé l'efficacité de nos accompagnements à l'autonomie, notamment pour les jeunes en appartement en vue de mieux les préparer à la sortie de notre dispositif.

Le système de mentorat internat/appartement, a bien été enclenché, et les adolescents les plus jeunes ont pu apprendre par les plus anciens qui, valorisés par l'action, ont pu prendre plaisir à transmettre leurs astuces pour entretenir leurs appartements, faire leurs courses, se faire à manger, s'occuper seuls...

Nous avons aussi mis en place un système permettant aux jeunes de mettre de l'argent de côté mais aussi de renforcer leur usage d'habiter en effectuant eux-mêmes leurs petits travaux, les achats utiles à leurs quotidiens. Ces petits projets ont eu une portée importante, car depuis, nos jeunes majeurs ont pu commencer à changer certaines de leur perception ou idées reçues : dès le passage en appartement, ils prennent conscience que leur accompagnement n'est prévu que sur une durée déterminée et que cela va s'arrêter un jour, bien que le lien construit avec l'équipe éducative soit bien réel. Ainsi, comme les professionnels font en sorte de leur permettre de se projeter sur « un après, un ailleurs, » ils se tournent plus volontiers vers l'extérieur et commencent à assimiler que la sortie n'est pas une fin négative, ni un abandon, mais plutôt un renouveau positif – telle une promotion.

Concernant le permis de conduire, toujours dans un processus d'autonomisation et d'aller vers, nous avons finalement fait le choix de réaliser une sensibilisation au code de la route, avec des ateliers en interne diligentés par l'auto-école sociale de la Fondation. Pour passer les examens nous avons plutôt privilégié les dispositifs de droits communs. Ainsi, les jeunes s'engagent avec d'autant plus de volonté que nous les encourageons à bénéficier de certains dispositifs départementaux qui proposent une aide financière au passage du permis contre la réalisation de 30 heures de bénévolat dans des associations ciblées. Ce qui était également une de nos projections, car en 2023 un désir de participer à des actions solidaires était apparu chez nos adolescents et nous avons pour ambition de les renforcer.

Ce qui est inédit, c'est que c'est ensemble que nous avons tenu nos engagements, Guitare et VMA, main dans la main, tournés vers des actions solidaires et responsables. Un bilan positif du "faire ensemble" ressort pour nos équipes et c'est finalement en fin d'année que l'évaluation (HAS) est venue renforcer ce fonctionnement, nous rappelant que nous sommes un établissement unique, délocalisé sur deux secteurs de Nice. Il est important de souligner que malgré un bilan très positif, il est toutefois ressorti la nécessité de rafraîchir la MECS Guitare mais les travaux du PPI n'ont pas été accordés en 2024.

Cette année, nous avons aussi mobilisés les adolescents à participer au « *Conseil des Jeunes* » dans le cadre de l'ODPE et organisé par le département, ce qui leur a permis de se questionner sur leurs droits et devoirs, mais aussi de se sentir valorisés dans des prises de décisions les concernant.

IX - PERSPECTIVES

L'évaluation HAS a remis au centre de nos questionnements, la volonté de travailler de manière plus transversale. De ce fait, nous projetons de proposer aux équipes éducatives Guitare/VMA, de travailler sur des problématiques mixtes que nous rencontrons sur les deux internats.

Conscients du rajeunissement des effectifs, nous envisageons d'élargir d'autant plus notre transversalité, en allant à la rencontre du domaine d'activités de l'enfance. En effet, comme certains jeunes nous sont orientés depuis la MECS pré-adolescente « les Cerisiers », nous souhaitons nous rencontrer afin de créer du lien avec les professionnels, permettre une continuité d'accompagnement, et échanger sur nos attentes liées à l'autonomie de manière à ce que les jeunes soient d'autant plus préparés à nos fonctionnements mais surtout d'être plus apaisés dans le processus de passage.

Comme la transversalité ne s'arrête pas à la notion purement éducative, des débats organisés dans le cadre de rencontres entre les différents psychologues des MECS nous ont invité à réinterroger leurs places dans nos institutions ; impulsant de nouvelles idées enrichissantes allant toujours dans le sens du bien-être des jeunes, comme le renforcement du travail avec les familles, le développement de partenaires œuvrant dans le champ de la santé mentale... Nous prévoyons également de retravailler nos protocoles, lors de la mise en œuvre de séjours de réflexions entre les trois MECS (Guitare/VMA/Cerisiers) afin de recentrer sur le but initial de ce type de mesures, à savoir permettre au jeune une forme de réflexion à distance, tout en maintenant le lien avec des adultes repères.

Aussi, la participation des jeunes au conseil de l'enfance nous a donné envie de nous interroger sur certaines de leurs demandes comme par exemple, inviter des amis pour les anniversaires, les goûters, faire des devoirs... Pouvoir dormir chez un copain, faire signer son cahier de liaison la veille pour le lendemain... Un travail autour des actes usuels et non usuels qui pourraient leur permettre de se sentir au plus près des autres jeunes de leur âge.

L'évaluation nous a également rappelé que nous avons des axes d'amélioration sur des points connus et dans le cadre de l'amélioration de la qualité voici ce que nous mettrons à l'honneur : l'accompagnement à la sortie de notre dispositif ; nous retravaillons nos liens avec des services supports internes de la fondation tel que CAP ENTREPRISE afin de faciliter l'insertion professionnelle de nos jeunes adultes. Nous avons la volonté de leur transmettre la valeur du travail en les encourageant à bénéficier de jobs étudiants et saisonniers qui leur permettraient de mettre de l'argent de côté mais aussi s'offrir des choses qui leur font plaisir. Nous porterons aussi un regard avisé sur les consommations énergétiques des appartements dont les adolescents bénéficient, afin de les rendre vigilants et raisonnables. Ce travail doit s'amorcer dès l'internat vu que les jeunes intègrent des appartements bien plus tôt. L'évaluation des situations des anciens jeunes après au moins six mois, voire un an est envisagé pour anticiper les besoins à venir des prochains sortants. Tout comme l'idée de mettre en place des commissions dites « jeunes majeurs » pour évaluer en interne l'efficacité de la demande, ou de la nécessité d'aller vers une nouvelle orientation peut-être plus adaptée.

Il est à noter que nous souhaitons également cette année, mettre à l'honneur des actions artistiques, culturelles et ludiques qui auront pour objectif de rendre visible le public que nous accompagnons

ainsi que l'ensemble de leurs aptitudes. Il s'agira pour les jeunes de faire émerger des talents, développer des soft-skills, pour les équipes de mettre en lumière la qualité de leurs actions mais aussi plus largement de créer de nouveaux partenariats afin qu'ils soutiennent de nouvelles actions. Enfin, il devient urgent que le PPI de la Guitare soit validé, vu que les locaux de la MECS se dégradent davantage chaque année.



Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



VILLE DE NICE



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique.
Elle a reçu en 2020 le label
«Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale»
(ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.